



**PAYS LOUDUNAIS**  
*Communauté de Communes*

# RAPPORT FINAL

**PLAN CLIMAT AIR ENERGIE  
TERRITORIAL 2022 – 2028**



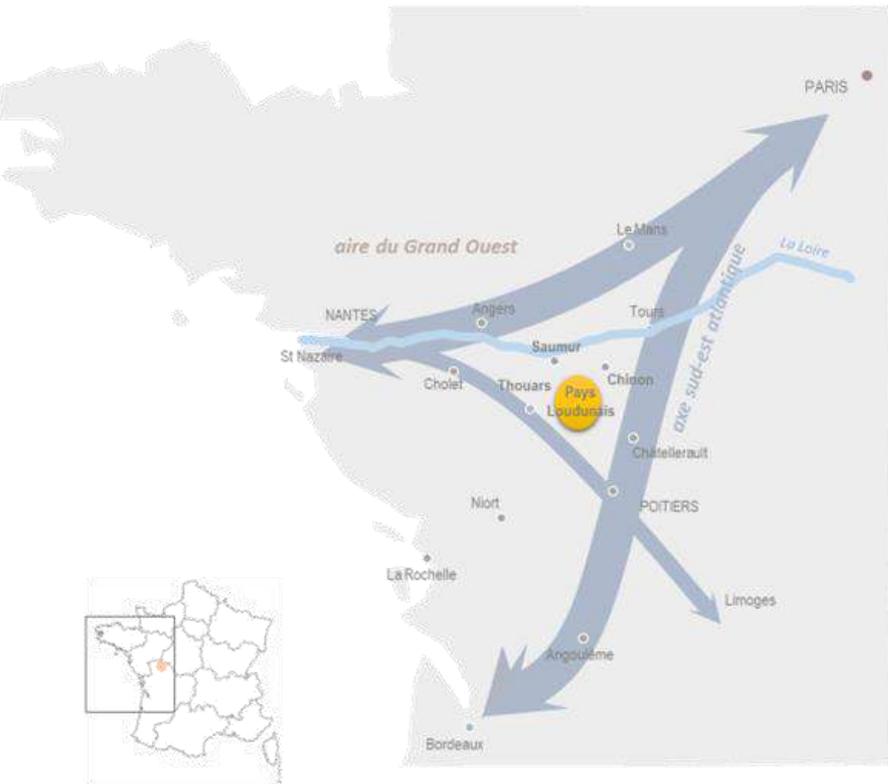
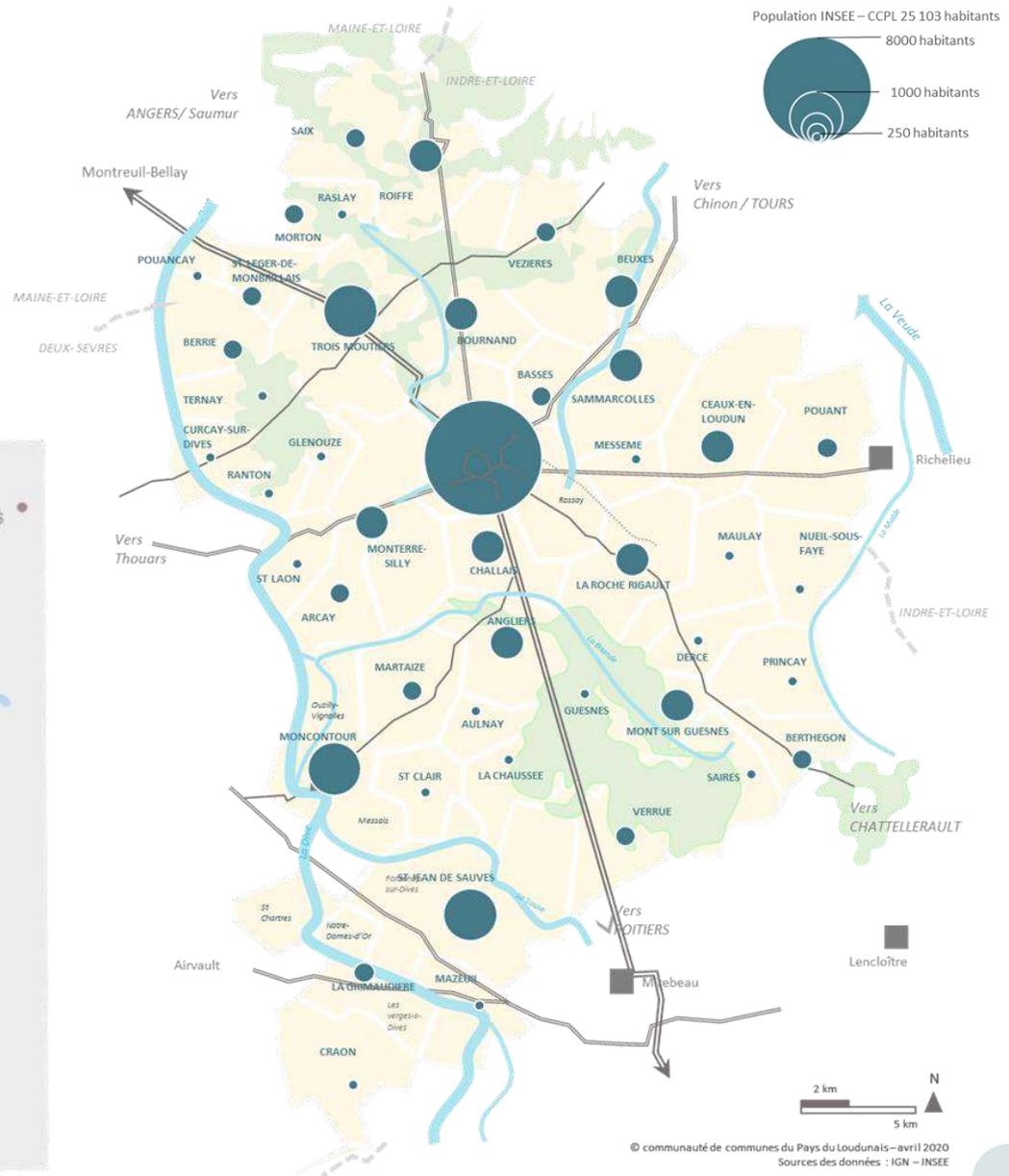
# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS LOUDUNAIS

## POPULATION

29 habitants au km<sup>2</sup>  
25 103 habitants en 2018  
+1 habitant par an (entre 2010 et 2015)

## SUPERFICIE

45 communes  
849 km<sup>2</sup> de superficie



<b>PREAMBULE</b>	<b>p. 4</b>
<b>PRINCIPAUX ELEMENTS DE CADRAGE</b>	<b>p. 7</b>
La démarche d'élaboration	
La concertation	
<b>PARTIE I : SYNTHESE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL</b>	<b>p. 25</b>
<b>PARTIE II : ELABORATION DE LA STRATEGIE</b>	<b>p. 46</b>
Pourquoi une stratégie territoriale ?	
Niveau d'ambition et trajectoire	
Les axes stratégiques	
<b>PARTIE III : ELABORATION DU PROGRAMME D' ACTIONS</b>	<b>p.57</b>
Le programme d'actions consolidé	
Trajectoires obtenues	
<b>PARTIE IV : DETAIL DU PROGRAMME D' ACTION</b>	<b>p. 74</b>
<b>PARTIE V : SUIVI &amp; EVALUATION</b>	<b>p. 91</b>
<b>PARTIE VI : CONCLUSION</b>	<b>p. 99</b>

## Les intercommunalités : piliers de la transition énergétique

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) adoptée en 2015 a posé un cadre d'action sur les engagements internationaux et européens de la France en matière de climat. Elle a positionné les collectivités de manière générale, et les intercommunalités en particulier, au premier rang de l'action dans les territoires et les nomme **coordinateurs de la transition énergétique**.

**Les intercommunalités** voient ainsi leur rôle renforcé dans l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'analyse de la vulnérabilité du territoire et l'adaptation au changement climatique. A cela s'ajoutent également, la réduction des émissions des Gaz à Effet de Serre (GES), la maîtrise de la demande en énergie et la lutte contre la précarité énergétique, le développement des énergies renouvelables et, enfin, le suivi et l'évaluation des actions mises en place.

Les intercommunalités se voient aussi attribuer de nouvelles missions en matière de séquestration carbone, de développement de réseaux de chaleur, de réduction des émissions de polluants ...

## Le réchauffement climatique, une réalité vécue mobilisatrice

La réalité du défi climatique ne fait aujourd'hui plus aucun doute : elle est désormais très richement documentée et a été reconnue internationalement – à l'occasion notamment de la COP21 de Paris en 2015.

À l'échelle globale, des records de chaleur sont battus chaque année. Le département de la Vienne subit également ces tristes records ce qui provoquent depuis plusieurs années des sécheresses continues. Ces épisodes, qui se reproduisent de plus en plus, illustrent la publication du dernier rapport du GIEC. Bien que sans surprise, ses conclusions ne peuvent que nous alarmer quant à l'avenir à court terme de notre planète. Dans un document de 400 pages, des experts alertent sur le fait que le monde devra engager des transformations "rapides" et "sans précédent", **s'il veut limiter le réchauffement climatique à 1,5°C.**

Avant cela et d'autant plus désormais, le changement climatique et ses conséquences sur notre quotidien ne sont plus l'obsession de quelques-uns mais bien une préoccupation qui nous interpelle tous au moment d'utiliser notre voiture, de remonter le thermostat de notre chauffage, d'utiliser l'eau, de faire nos courses ... la question revient chez beaucoup d'entre nous : *« Que puis-je faire à mon échelle ? Que pouvons-nous faire collectivement ? Comment y parvenir sans opposer fin du monde et fin de mois ? Comment assurer une transition écologique socialement acceptable ? »*

## La transition écologique : un impératif et une opportunité

Les pouvoirs publics : Etat et collectivités ont un rôle majeur pour impulser un changement réel de nos comportements et accompagner les citoyens.

Mais au-delà de l'injonction d'agir en faveur de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique, **la transition énergétique et écologique sont de véritables opportunités pour les territoires.** Elles sont en effet synonymes de développement de l'activité locale et de l'emploi, d'autosuffisance énergétique, de préservation des espaces naturels ou encore d'effets bénéfiques sur notre santé grâce notamment à une amélioration de la qualité de l'air.

Depuis plusieurs années, la CCPL est engagée dans une démarche de développement durable, construite et solide qu'il convient de conforter, de renforcer et de réorienter le cas échéant.

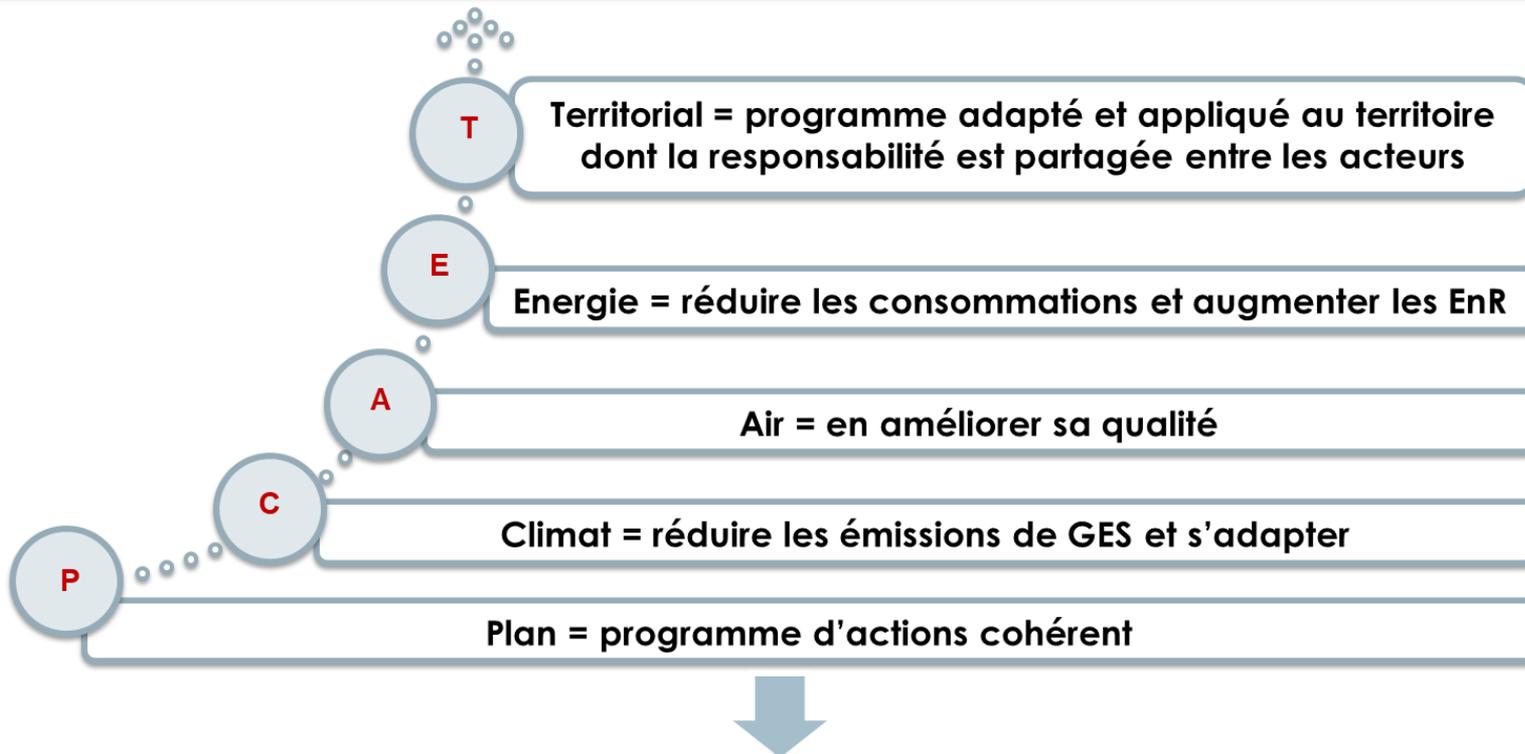
L'urgence nous contraint aujourd'hui à inscrire notre territoire dans les transitions économiques, écologiques et sociétales. Cette démarche ambitieuse devra s'appuyer sur celles et ceux qui vivent et font vivre ce territoire à travers des objectifs réalistes et soutenables.

La réalisation du **Plan Climat Air Energie Territorial** (PCAET) jusqu'à 2028 nous permet d'interroger nos pratiques et de fixer des ambitions fortes pour tous (entreprises, associations, citoyens, collectivités etc.) : **nous sommes ainsi tous des contributeurs.**

# PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CADRAGE



# LE PCAET, C'EST QUOI ?



**Le PCAET doit être révisé tous les 6 ans et prendre en compte les schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie** (SRCAE Poitou Charente et SRADDET Nouvelle Aquitaine approuvé fin 2019), **et quand c'est le cas les documents territoriaux (SCoT, PLUi...).**

Le PCAET est suivi et évalué : son programme peut ainsi être ajusté pour mieux adapter son action aux besoins du territoire.

Le PCAET n'est pas un document opposable aux tiers : ce rôle incombe aux documents d'urbanisme communaux et intercommunaux. Un PCAET n'a donc pas d'incidence directe sur les autorisations d'urbanisme.

# OBJECTIFS DU PCAET

Démarche de planification **à la fois stratégique et opérationnelle**, le PCAET est révisé tous les 6 ans. Il se compose d'un diagnostic, d'une stratégie territoriale et d'un programme d'actions ayant pour objectifs de :

- Réduire les **consommations d'énergie** du territoire  
→ *-40%* de consommation énergétique primaire des énergies fossiles en 2030 par rapport à 2012) visé par la LTECV au plan national (-50% en 2050)
- Développer les **énergies renouvelables** (EnR)  
→ *33%* d'EnR de la consommation finale d'énergie en 2030 visé par la LTECV au plan national (100% en 2050)
- Diminuer les émissions de **Gaz à Effet de Serre** (GES)  
→ *-40%* des émissions de GES en 2030 par rapport à 1990 et neutralité carbone en 2050 (-75% en 2050)
- Améliorer la **qualité de l'air**  
→ *68 à 97 milliards* d'euros par an comme coût de la pollution atmosphérique en France (Sénat)
- **Adapter** le territoire aux changements climatiques  
→ *La température moyenne a déjà augmenté de +1°C* en France en un siècle (Météo-France)

## La mise en mouvement des élus et partenaires du territoire

**Nous avons pris soin d'élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial répondant avant tout aux enjeux spécifiques de notre territoire.**

Le projet politique de territoire a été approuvé en juin 2022 et a permis de refonder notre action publique. Notre PCAET est la traduction en actions de l'un de ces axes, orientés vers les politiques publiques de transition écologique.



Le PCAET a ainsi été enrichi de la concertation avec les partenaires, acteurs locaux et habitants à l'occasion du projet politique de territoire, notamment pour son axe relatif à la transition écologique et environnementale.

*Atelier élus/partenaires  
sur le sujet des transitions  
dans le cadre de  
l'élaboration du projet de  
territoire – octobre 2021*



# LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION

Le PCAET a été travaillé de 2019 à 2020 par les élus et partenaires, dans une démarche conjointe entre les 5 communautés de communes de la Vienne. Suite au renouvellement des élus au printemps 2020 et considérant le bilan de la consultation publique, le conseil communautaire a décidé de reprendre le dossier pour mieux cadrer avec les ambitions du projet politique de territoire.

## Engagement du PCAET 2019/2020

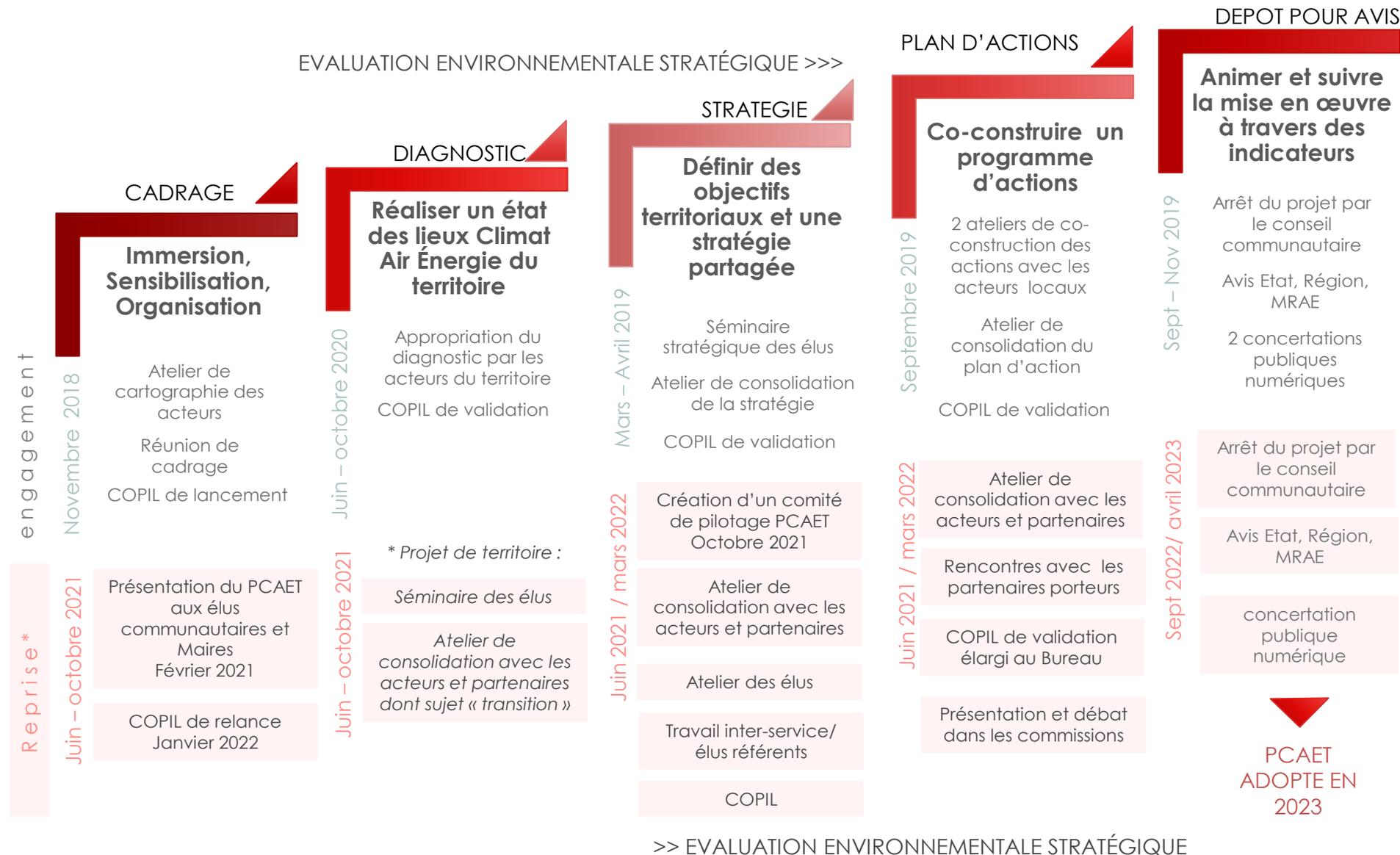


## Reprise et finalisation du PCAET – 2021 / 2022

### Affirmation du projet politique de territoire



# PLANNING DE LA DÉMARCHE



\* Reprise nourrie par les travaux du projet politique de territoire – axe « transitions »

## **Un objectif « bas carbone » multicible à l'échelle nationale**

La Communauté de communes porte une démarche collaborative fondée sur le diagnostic de notre situation, de nos potentiels de développement et une ambition forte : réduire notre empreinte carbone à horizon 2030 et nous engager fortement pour limiter les Gaz à Effets de Serre (GES), l'objectif territorial, s'inscrit dans les objectifs nationaux et européens avec en ligne de mire la neutralité à 2050.

En effet, la modération du changement climatique passe impérativement et prioritairement par la réduction des GES.

Enfin, le Plan Climat engage notre territoire dans un cadre d'actions contributrices sur les 4 grands thèmes suivants :

- La maîtrise des consommations énergétiques ;
- La production d'énergie à partir des ressources renouvelables et mobilisables localement ;
- La réduction des gaz à effet de serre ;
- La qualité de l'air.

## Un programme d'actions stratégique et opérationnel :

Ainsi, 70 actions ont été définies avec les acteurs du territoire pour nous engager massivement :

- la maîtrise des consommations énergétiques et l'isolation performante dans les bâtiments,
- la production d'énergies renouvelables au sein d'une stratégie qui préserve la valeur écologique et paysagère de notre territoire,
- la réduction de l'impact carbone de la mobilité,
- la réduction des déchets industriels et ménagers et leur valorisation,
- la consommation de biens produits localement,
- La valorisation des potentialités agricoles et des ressources du sol,
- la préservation des forêts, des espaces naturels et de la ressource en eau
- La gouvernance et l'animation de la démarche sur le territoire

A travers ce premier Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la Communauté de communes du Pays Loudunais se dote ainsi d'un outil opérationnel pour **mettre en œuvre la transition énergétique et écologique localement**.

Forte d'une priorité tournée vers la réduction du carbone pour nos besoins énergétiques et ce notamment à travers une politique de maîtrise des consommations énergétiques, le Pays Loudunais engage son territoire et ses habitants vers une trajectoire ambitieuse et mature pour relever ces défis.

## Des engagements en faveur de la transition écologique et énergétique

Que ce soient par les acteurs du territoire ou les collectivités, le Pays Loudunais n'a pas attendu le PCAET pour se mettre en mouvement en faveur de la transition écologique.

Gestion et  
réduction des  
déchets

Restauration du  
patrimoine naturel  
(sources, plantations, ENS, ...)



Par contre la démarche du PCAET va permettre de consolider l'ensemble de ces actions, de leur fixer un cadre réglementaire et de renforcer la démarche initiée en **couvrant l'ensemble des enjeux du dérèglement climatique** auquel est confronté le territoire, par des actions concrètes.

De plus, le plan climat étant un **projet de territoire partagé et concerté**, il va permettre de réunir autour de la transition écologique l'ensemble des acteurs du territoire déjà engagés ou souhaitant l'être. Ça sera ainsi l'occasion pour le territoire de s'appuyer sur les forces vives en présence, et il y en a, et de créer ainsi des synergies locales pour accélérer la transition que le territoire ambitionne.

Le développement territorial du Pays Loudunais, vu sous le prisme de la transition écologique est réel et en mouvement, le PCAET en est l'opportunité concrète dont le territoire a souhaité se saisir.

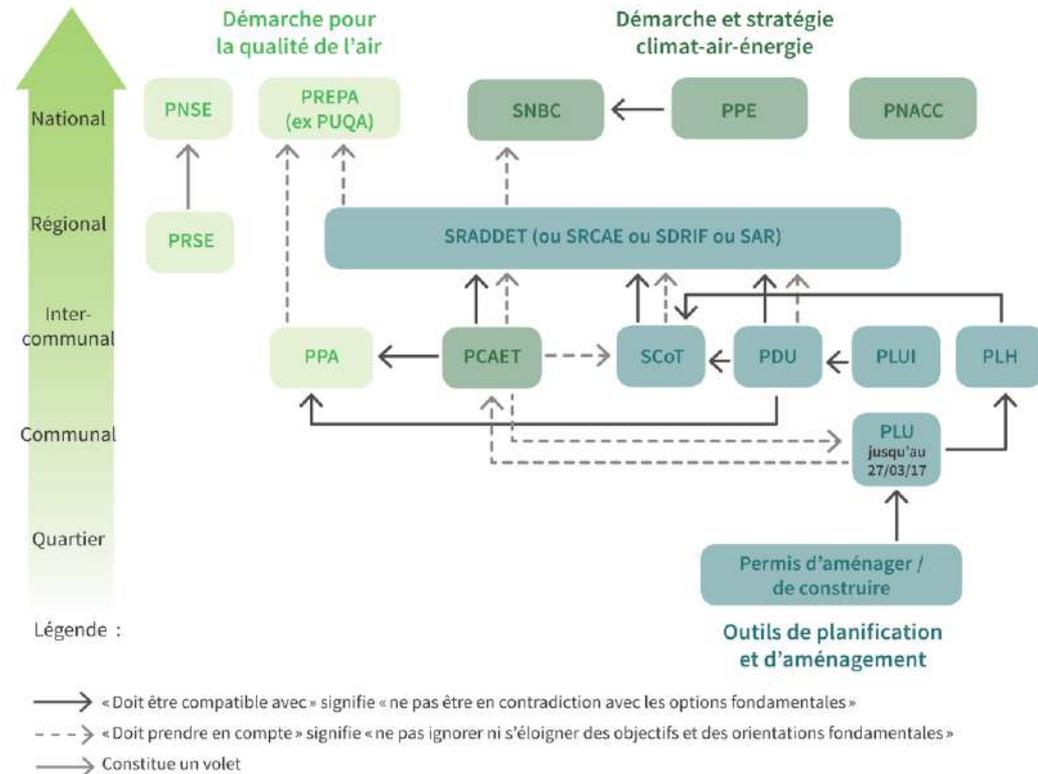
# ARTICULATION AVEC LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

Le Plan Climat Air Energie Territorial est la déclinaison réglementaire locale de l'engagement de la France contre le dérèglement climatique et inscrit dans la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte.

L'articulation du PCAET est nécessaire avec les différents documents de planification des territoires régionaux, inter-territoriaux et intercommunaux, puisque ces documents auront un ou des impacts sur les enjeux énergie-climat.

Le PCAET doit :

- « **Être compatible avec** » certains documents, c'est-à-dire qu'il ne devra pas entrer « en contradiction avec les options fondamentales » de ces documents
  - Le **Schéma Régional Climat-Air-Energie (SRCAE)** ou les règles du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (**SRADDET**)
  - Le **Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)** quand il est en place sur le territoire concerné
- « **Prendre en compte** » d'autres documents, c'est-à-dire qu'il ne devra pas « ignorer ni s'éloigner des objectifs et des orientations fondamentales de ces documents »
  - Le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** qui concerne le périmètre du PCAET
  - Les objectifs du **SRADDET et de la stratégie nationale bas carbone (SNBC)** tant que le schéma régional ne les a pas lui-même pris en compte



Articulation du PCAET avec les autres documents de planification et/ou d'urbanisme, ADEME 2016

Le PCAET dresse une ambition et un programme à engager sous 6 ans pour mener la transition écologique et énergétique du territoire. Le PCAET est une opportunité pour lancer une véritable politique publique territoriale qui intègre les **dimensions environnementales et énergétiques dans les démarches de planification du Pays Loudunais et de ses communes.**

La CC Pays Loudunais est engagée dans l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territorial (SCoT). Le périmètre d'étude a été arrêté par le Préfet, et les études s'engageront à partir de 2023. Le PCAET viendra nourrir le projet et les orientations du SCoT.

La communauté n'a pas la compétence « *document d'urbanisme et tenant lieu* ». Elle est cependant personne publique associée dans les démarches de planification que mène les communes du territoire. Et celles-ci auront à décliner le PCAET dans leur projet d'urbanisme, PLU et carte communale.

Le PCAET doit permettre de répondre aux enjeux énergétiques et climatiques du Loudunais d'ici 2030 et 2050, et aboutira à un programme d'action opérationnel sur 6 ans, décliné en différents axes stratégiques adaptés aux problématiques du territoire.

# METHODOLOGIE DE LA CONCERTATION

## Avoir des temps longs de mobilisation et cibler les acteurs selon les axes travaillés

- Intégrer la disparité du territoire : travail différencié avec les acteurs ruraux et urbains
- Intégrer les différentes problématiques selon la situation des participants (accès aux transports en commun, capacité à rénover, potentiel EnR existant...)

## Favoriser la proximité pour mobiliser

- Varier les lieux de concertation, les créneaux et horaires
- Permettre de travailler en petits groupes pour faciliter les échanges et l'appropriation des contenus

## Mettre en commun pour partager et définir une vision commune

- Maintenir une démarche collective à l'échelle du territoire avec des temps de mises en cohérence et de partages avec des temps de mises en cohérence et de partages lors des temps de COTEC, COPIL, la diffusion des compte-rendu à tous les participants
- Des allers-retours avec les services de l'EPCI pour s'assurer de l'appropriation de la démarche et de l'actualisation de la stratégie par rapport aux projets locaux

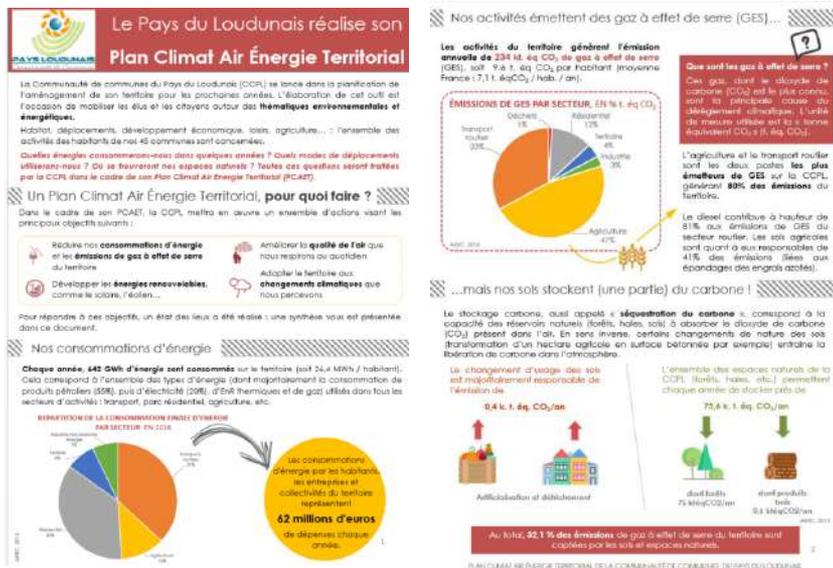
## Capitaliser sur la mobilisation et les démarches de concertation engagées sur le territoire

- Intégration de la consultation publiques menées avant la reprise du PCAET en 2021 et des préoccupations des habitants
- Intégration de la mobilisation autour du projet politique de territoire

## Etape 1 : Appropriation du diagnostic

Les acteurs du territoire vivent et/ou travaillent sur le territoire, leurs connaissances fines viennent ainsi renforcer et compléter les premiers éléments quantitatifs du diagnostic.

- Après la réalisation du diagnostic climat air énergie grâce aux données sources des agences régionales et départementales spécifiques (AREC, Chambre d'Agriculture, ATMO, etc.) par l'AMO, il a été proposé un **1<sup>er</sup> temps de concertation pour consolider le diagnostic**.
- Un 2<sup>nd</sup> temps a eu lieu avec le projet de territoire, lors d'un lab-projets « transition », le 21/10/2021 à Veniers. Il a permis de confirmer les enjeux du territoire – toujours prégnant – et les a consolidé par l'expression d'attentes des pour le territoire.



Lab-projets organisé le 21 octobre 2021 à Veniers

Infographie de synthèse du diagnostic diffusée suite à la validation du diagnostic territorial

# ETAPES DE LA CONCERTATION

## Etape 2 : Elaboration de la stratégie

L'élaboration de la stratégie climat air énergie a permis de **réunir les élus communaux et communautaires du Pays Loudunais pour un exercice de prospective territoriale.**

- Le **séminaire d'élus de mars 2019** a été un temps politique important pour se projeter dans le futur et imaginer le territoire souhaité du Pays Loudunais en 2050 en terme maîtrise de l'énergie, de mobilité, d'agriculture ou encore de production d'énergies renouvelables.
- Les contributions des élus ont permis de **définir la stratégie du PCAET du Pays Loudunais** et de dessiner les évolutions énergétiques.

Lors de la reprise en 2022, le comité de pilotage, le bureau et les commissions de la communauté, l'ensemble des Maires ont été impliqués à l'occasion de plusieurs temps d'échanges dont le séminaire du 21 mars 2022 organisé pour refondre la stratégie à l'aune d'un mix-énergétique sans éolien, et d'en débattre selon les 4 entrées mobilités, énergies, rénovation, ressources.

Lors de ce séminaire, les élus ont pu préciser leurs ambitions sur chacune des thématiques et définir les moyens pour les atteindre.



Séminaire élus, mars 2019

### Identifier des priorités - Vivre et travailler dans des bâtiments sains et économes

Vivre et travailler dans des bâtiments sains et économes	NIVEAU D'AMBITION RETENU EN FONCTION DES PERCEPTION DES ENJEUX ET DES PRIORITÉS POLITIQUES DES ELUS PRÉSENTS				
	très faible	Faible	Moyen	forte	très forte
Rénovation des logements privés					✗
Rénovation des bâtiments publics et tertiaire					✗
Conforter les centres bourgs et hameaux - les requalifier				✗	
Développer une filière locale de matériaux biosourcés			✗		

### Affiner la mise en œuvre - Feuille de route rénovation des bâtiments

Label des actions du PCAET	Où en sommes-nous aujourd'hui ?	Que devons nous approfondir ? Quel cap prendre ?	Quelle cible visons-nous à moyen terme ? (à définir dans l'avenir actualisé)	La CC du Loudunais est-elle opérante sur l'action ?	Qui porte l'action ? (pour tout post à collective générale)	compte tenu des objectifs de rénovations, en s'appuyant sur l'existant et les réseaux professionnels
Rénovation des logements privés	cf. actualisation ville : le conseil et les diagnostics existent	le passage à l'acte finit et l'orientation de services	cibler les leviers nécessaires selon les typologies de bâti (et/ou occupants), cibler les villages et centres bourgs :	1 - portée d'entière « CCPL » - Axes Cibles « CCPL », actions travaux « CCPL » communes	En valorisant l'action des partenaires existants	
Rénovation des bâtiments publics et tertiaire	cf. actualisation ville : les diag et les plans aux travaux	le passage à l'acte et le ciblage de travaux (économie de bud) Les plans financiers	1 - bâtiments publics	1 - pour les bâtiments	1 - les communes pour leur bâtiment 2 - les CC/CAV et les réseaux professionnels	
Conforter les centres bourgs et hameaux (ou comment)	Des actions conclues dans les communes	partager les expériences, aller aux bons interlocuteurs	Des ventes dans les centres (anciens communaux/parcs, etc.)	Accompagner pour le partage d'expériences et les bons interlocuteurs pertinents selon les compétences	les communes selon leur projet	
Développer une filière locale de matériaux biosourcés	cf. actualisation	très compliqué à ce niveau - rester en veille sur ce qui existe. Faire le lien avec le SPRI	pas de cible	non, en veille	actualiser avec ce qui existe	
Développer une offre locale d'acteurs qualifiés	des ateliers FOE sur le territoire impliqués avec les professionnels et chambres d'accueil	veille sur ce qui existe, action du SPRI (voir SARD)	groupement et actions pour la rénovation performante	indirect - via le SPRI	les réseaux professionnels	

Supports de travail complétés par les élus lors du Séminaire de reprise du PCAET, mars 2022

## Etape 3 : Co-construction du programme d'action

- Le programme d'actions vient rendre concrets et opérationnels les objectifs stratégiques.
- Le programme d'action s'est construit en **concertation avec les acteurs du territoire**.
- Le programme d'action a été retravaillé en 2022 avec les services et les acteurs opérationnels, en rencontre bilatérale, en commissions, en ateliers et par des échanges bilatéraux.

Trois grands ateliers de concertation ont eu lieu pour obtenir des solutions locales sur les grandes thématiques :



- **Développement des Energies Renouvelables** et de la **préservation des espaces naturels / environnement et milieux agricoles** (atelier animé le 04/06/2019 à Angliers )
- Des **bâtiments écologiques et économes en énergie**, et de la **mobilité durable adaptée au territoire** (atelier animé le 12/06/2019 à Angliers)
- Atelier de travail et d'appropriation des actions revues « **mobilités, biodiversité-eau, rénovation** » et « **mix-ENR sans éolien** » (atelier animé le 10/06/2022 à Angliers)

Lors de ce dernier temps de travail, les partenaires et élus ont échangé en sous-groupe sur les sujets clivants, urgents, importants, consensuels du plan d'actions et ont pu préciser les conditions de mise en œuvre des actions.



# ETAPES DE LA CONCERTATION

## Les apports des consultations publiques – avant la reprise du PCAET

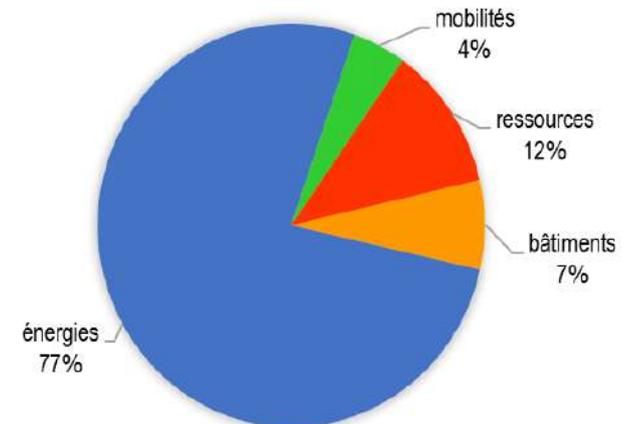
Le PCAET a fait l'objet d'une double consultation publique en ligne, en octobre 2020 et février 2021, avant que les élus communautaires décident de reporter son adoption et de refondre le projet à l'aune du projet politique de territoire.

Au total, ce sont 193 observations reçues, dont **une majorité portant sur le volet « mix-énergie »**.

Cette consultation a confirmé les 4 axes proposés pour le PCAET, et ont exprimé divers attentes :

- Le renforcement des actions de sobriété pour accompagner les habitants et les entreprises dans les transitions : rénovation du bâti, mobilités décarbonées ou alternatives, alimentation et circuits-courts ,
- La prise en considération de la biodiversité, de la ressources en eau et du sol,
- La maîtrise du développement des énergies renouvelables, afin qu'elles soient concordantes avec le cadre de vie paysager et patrimonial.

Répartition thématique des observations reçues lors des consultations publiques en ligne



# ETAPES DE LA CONCERTATION

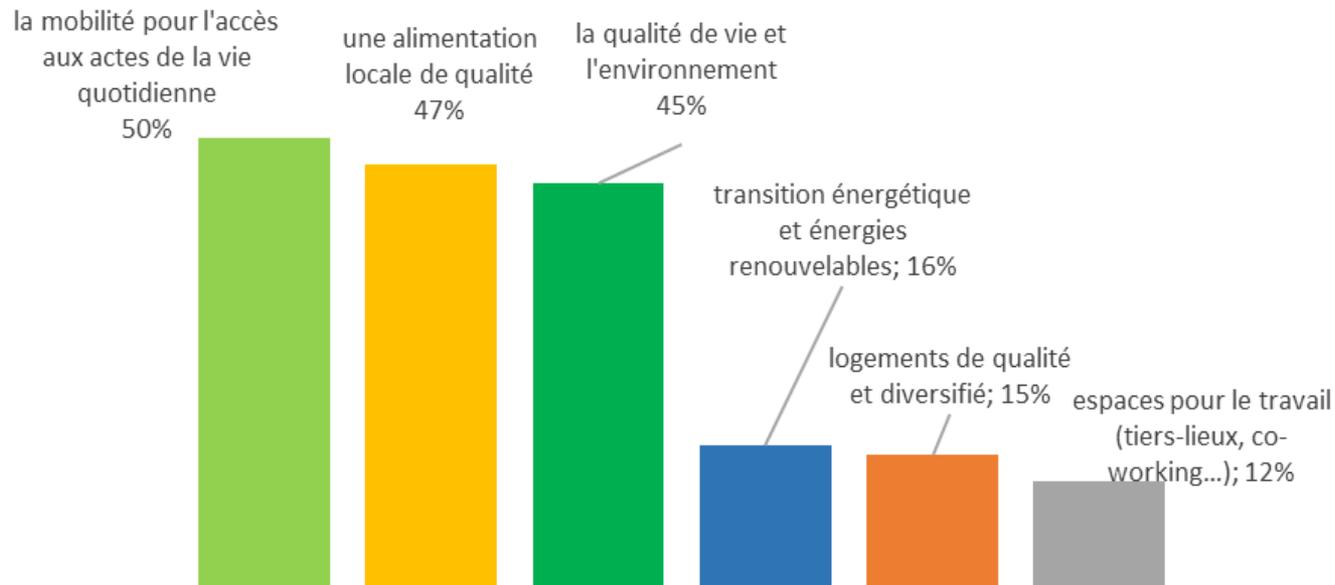
## L'enquête menée pour le projet politique de territoire

Les habitants ont été consultés à l'occasion du projet politique de territoire entre octobre et novembre 2021.

Des questions à choix multiples a été proposées afin de cerner leurs priorités. Les thématiques PCAET étaient intégrées à l'enquête.

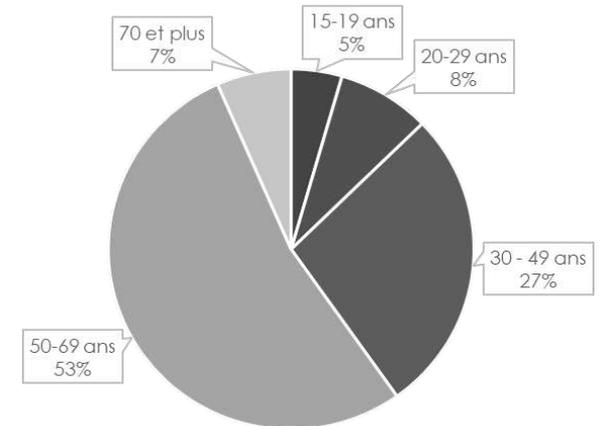
*Selon vous, quelles sont les priorités pour préparer le Pays Loudunais de demain ? (924 répondants)*

*Extrait des réponses relevant de thèmes des transitions :*



*Questionnaire en ligne et distribué en papier avec le journal communautaire à tous les habitants.*

*Classe d'âge des répondants :*



# CONCLUSION DE LA CONCERTATION

## En nombre

- Au total ce sont **plus de 60 participants** qui se sont mobilisés lors des 2 soirées de concertation proposées en 2019 et 2 ateliers proposés en 2022
- L'enquête habitants a recueilli **plus de 900 réponses**, et **193 habitants** se sont exprimés lors des consultations publiques
- Une **vingtaine de structures** (associations, entreprises, exploitants agricoles, institutionnels, agences...) ont été représentées.
- Les élus du territoire se sont largement mobilisés lors des différents temps
- Les services techniques de la Communauté de communes ont été mobilisés.
- Les communes ont participé aux différents séminaires et ateliers ; toutes se sont exprimées.

## Finalité

- Pour son premier PCAET, la communauté de communes a su mobiliser un panel varié d'acteurs opérationnels, s'assurant ainsi que son PCAET sera porté de façon partagée sur le territoire.
- La participation importante aux temps de concertation témoigne également d'une **volonté des acteurs du territoire à s'impliquer en faveur de la transition écologique.**

## Partie I

# ELEMENTS DE SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

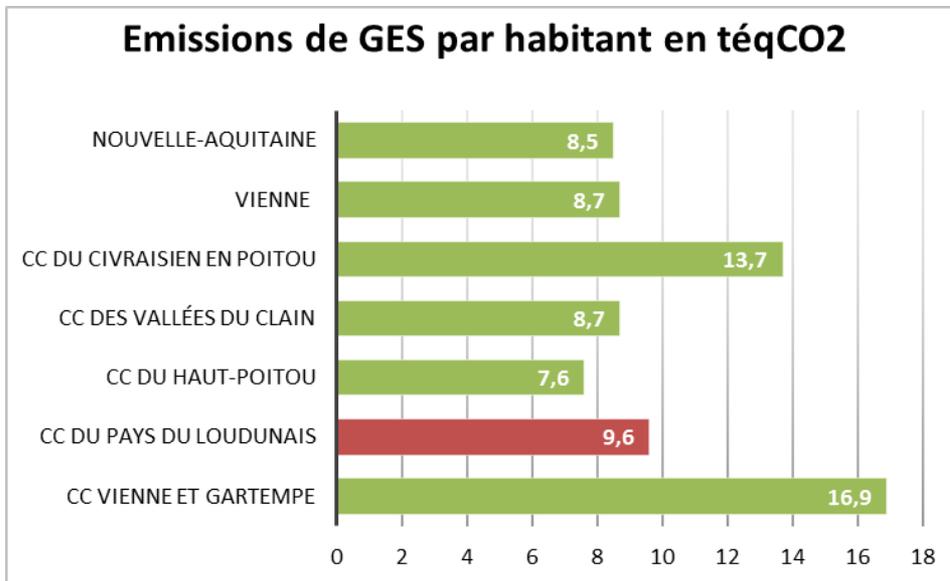


# ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

Le territoire de la CC Pays Loudunais est responsable de l'émission annuelle de **234 059 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>** (t<sub>éq</sub>CO<sub>2</sub>) de gaz à effet de serre.

→ Soit **9,6 t<sub>éq</sub>CO<sub>2</sub> par habitant**.

9.2 tCO<sub>2</sub>e/hab (AREC 2020)



Les émissions de GES par habitant de la CCPL apparaissent quelque peu inférieures à la moyenne des 5 EPCI étudiés (**11,3 t<sub>éq</sub>CO<sub>2</sub>/habitant**). Elles dépassent cependant légèrement les moyennes départementale et régionale.

Ces écarts s'expliquent non pas par des différences notables de modes de vie mais dépendent du **profil spatial et économique** du territoire (activités prédominantes, affectation des sols, caractéristiques du tissu urbain, etc.). A titre d'exemple, **les territoires à dominante agricole ou qui se caractérisent par une forte activité industrielle présentent généralement un bilan des émissions de GES par habitant plus élevé que la moyenne**. Les émissions liées à la production de biens destinés à être exportés vers d'autres territoires sont en effet comptabilisées dans le bilan carbone du territoire de production.

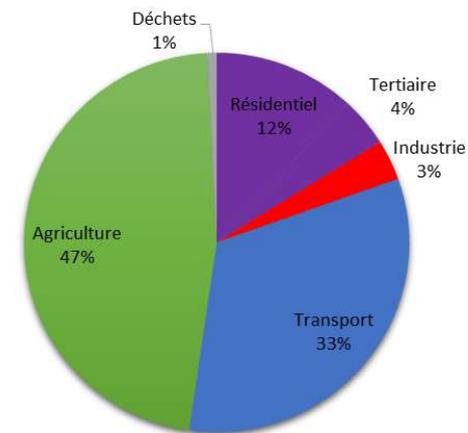
**L'agriculture et le transport sont les deux postes les plus émetteurs de GES** sur le territoire de la CC du Pays du Loudunais.

→ A eux seuls, ces deux secteurs sont responsables de **80% des émissions territoriales**.

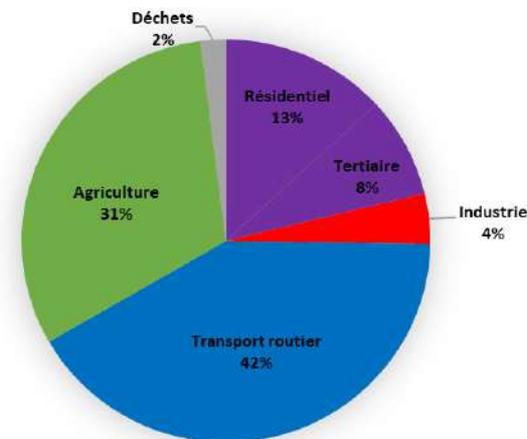
A titre de comparaison, l'agriculture pèse plus lourd dans le bilan carbone à l'échelle du Pays Loudunais qu'à l'échelle du département. En contrepartie, les secteurs des transports et du tertiaire ont un poids moins significatifs à l'échelle locale.

- ◆ **Le secteur de l'agriculture** représente 47% des émissions à l'échelle de l'EPCI contre 31% à l'échelle départementale.
- ◆ **Le secteur du transport** représente 33% des émissions à l'échelle de l'EPCI contre 42% à l'échelle départementale.

## CC PAYS DU LOUDUNAIS



## DEPARTEMENT DE LA VIENNE



# FACTURE ÉNERGÉTIQUE

De quoi parle-t-on ?

Dans le cadre de cette étude a été estimée la facture énergétique du Pays Loudunais à partir des consommations d'énergie par type de secteur (résidentiel, tertiaire, agriculture, industrie et transport) et des productions d'énergie par vecteur (chaleur, électricité...).

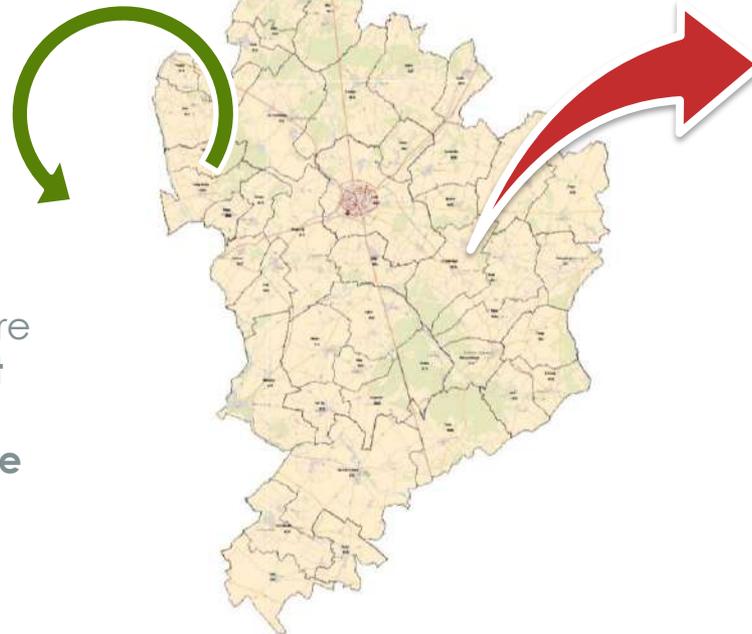
Les consommations énergétiques du territoire représentent

**62 M€** de dépenses annuelles

**11 M€**

De production d'énergie locale

**18% de l'énergie consommée** sur le territoire est produite localement ce qui permet de « conserver » sur le territoire **11 millions d'euros annuels.**



**51 M€**

De consommations d'énergie importée

**82% de l'énergie consommée sur le territoire est importée,** ce sont donc au total **51 M€/an** qui sortent du territoire (chiffres 2016).

# ENJEUX ECONOMIQUES : LA FACTURE ENERGETIQUE

De quoi parle-t-on ?

Une **balance commerciale** énergétique est établie à partir de la comptabilisation des consommations énergétiques importées et des productions locales d'énergie renouvelable

Au titre des enjeux environnementaux, la facture énergétique est un puissant instrument de mobilisation des élus et des habitants :

**~2 541 €**

Soit la facture énergétique annuelle par habitant de la CCPL.

2970.1 €/hab en 2020 (AREC)



**9 %**

C'est ce que représentent les dépenses énergétiques annuelles dans le PIB local'



**15 millions d'euros**

C'est l'économie annuelle que générerait une réduction de 30% des consommations énergétiques.

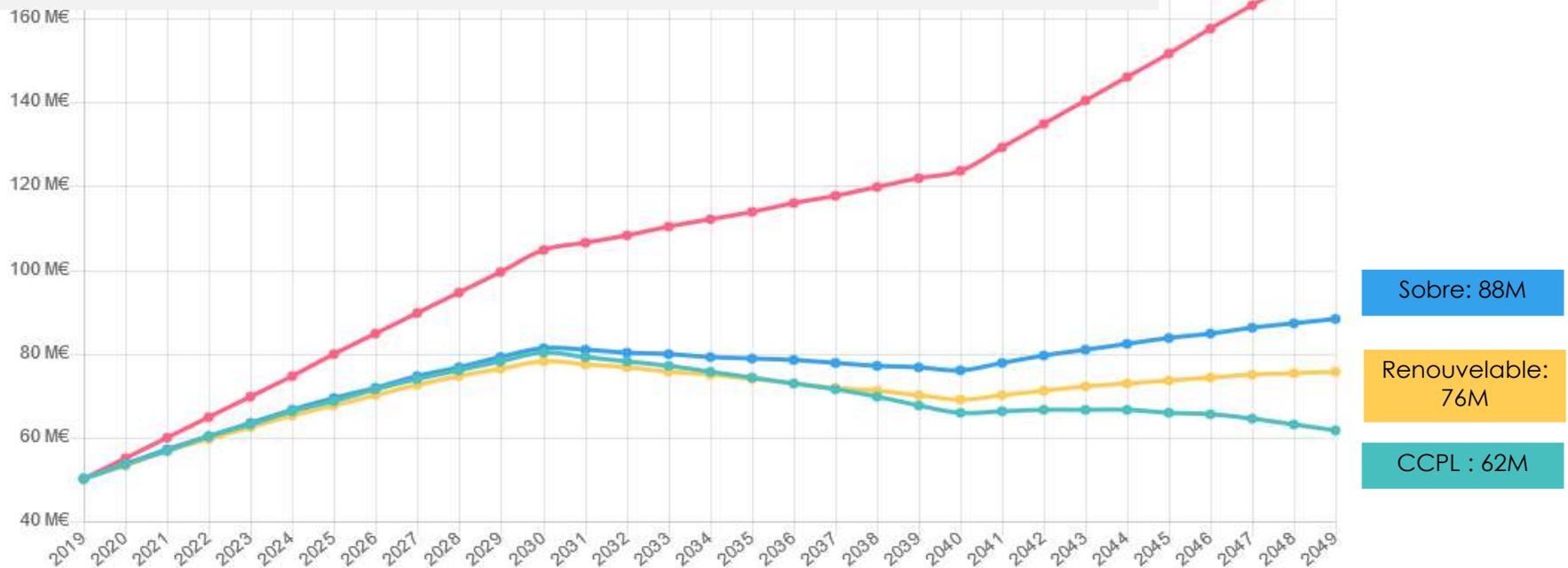
**~451 €**

La création de richesse annuelle par habitant grâce à la production énergétique renouvelable actuelle.



# COÛT DE L'INACTION

- **Scénario tendanciel** : pas d'évolution de la consommation et de la production d'énergie.
- **Scénario « sobre »** : réduction de la consommation d'énergie de 2%/an, pas d'évolution de la production d'énergie.
- **Scénario renouvelable** : réduction de la consommation d'énergie de 2% par an et augmentation de la production d'énergie de 2% par an
- **Scénario choisi par la CCPL** : réduction de la consommation d'énergie de 1,3% par an et augmentation de la production d'énergie de 4,98% par an.



Sans actions mises en œuvre, et sans accentuation des efforts engagés, le coût annuel pour le territoire augmentera de manière croissante. Le scénario choisi par le Pays Loudunais **permettra « d'économiser » en 2050 plus de 113M €** sur la facture annuelle, par rapport au scénario tendanciel.

**Le coût cumulé de l'inaction**, c'est-à-dire le différentiel entre le scénario tendanciel et celui choisi par le Pays Loudunais, est estimé, à horizon 2050 **à près de 1,3 milliards d'euros.**

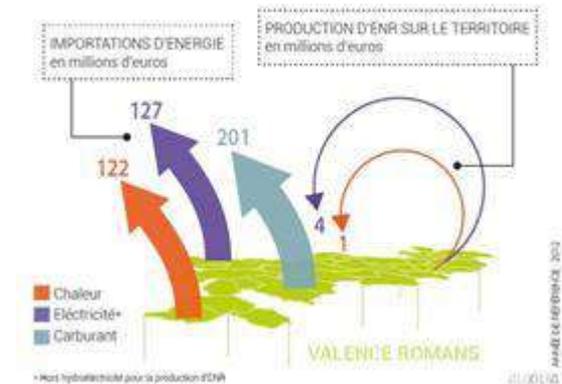
## Précision sur le calcul du coût de l'inaction :

L'outil FacETe a été utilisé pour calculer la valeur économique engendrée par une politique de transition énergétique et écologique. Ce calcul n'est que partiel car l'outil FacETE ne prend en compte que l'évolution du coût de l'énergie.

Pour mesurer la valeur économique globale générée par la transition énergétique et écologique sur un territoire, il nous faudrait intégrer des données économiques comme la création d'emploi local dans les secteurs de maîtrise de l'énergie et de production d'énergie renouvelable, ou encore attribuer un coût financier à l'impact social que la transition écologique peut provoquer.

Malgré l'existence de l'outil **TETE (Transition Ecologique – Territoire – Emploi) développé par le Réseau Action Climat et l'ADEME**, nous n'avons pas les données suffisantes pour générer totalement la valeur économique créée sur le territoire.

Lors de l'animation du PCAET, le territoire pourra progressivement réaliser le calcul en s'appuyant sur les différents indicateurs de suivi des actions du programme d'action.



## Vue globale – Par secteur et type d'énergie

Le secteur des transports routiers est le plus consommateur d'énergie sur le territoire, avec 37% de la consommation totale, suivi par le secteur résidentiel (230 GWh, 33%),

Le territoire étant rural, l'usage de la voiture individuelle est très fréquent, expliquant ce niveau de consommation.

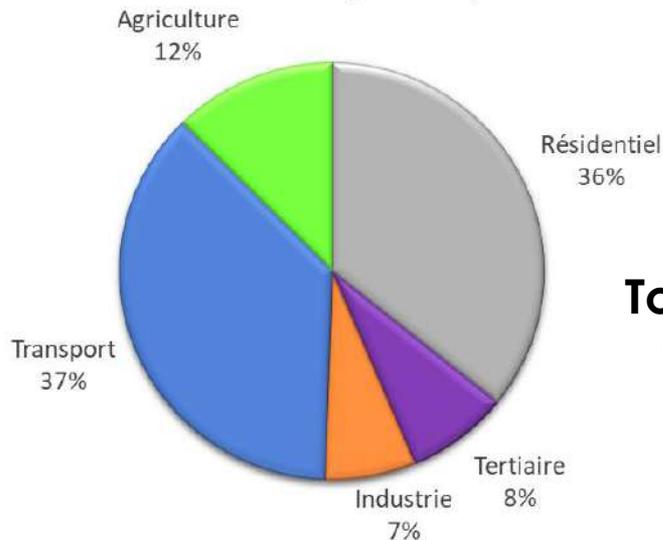
L'agriculture représente une part notable de la consommation (12%), en tant que secteur d'activité prédominant sur le territoire.

L'importante consommation du secteur des transports routiers se traduit par une forte consommation de produits pétroliers, à hauteur de 55% du mix énergétique.

La consommation d'EnR thermique à hauteur de 16% est issue majoritairement du bois bûche du secteur résidentiel.

La consommation de gaz est relativement faible sur le territoire : le réseau de gaz naturel GRDF n'est présent que sur une seule commune, complété par des réseaux propane dispersés sur les autres communes.

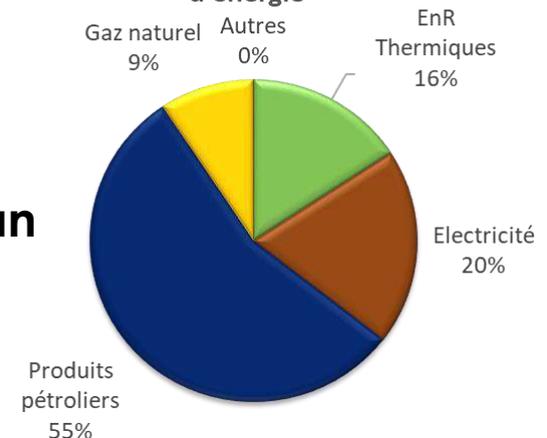
Consommation d'énergie finale par secteur



**Total : 642 GWh/an**

646.51 GWh/an en 2020 - AREC

Répartition des consommations par type d'énergie



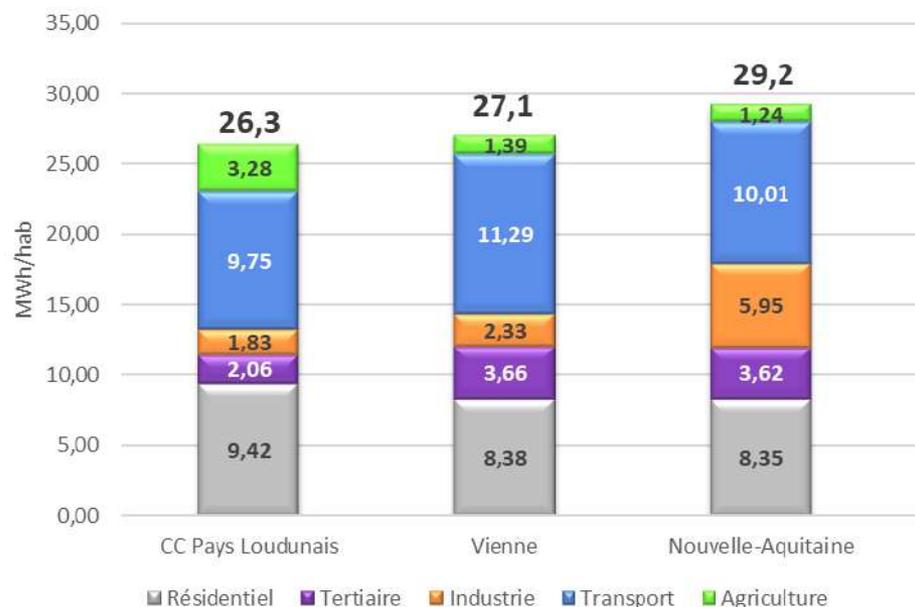
## Vue globale – Par habitant et par secteur

La consommation par habitant, 26,3 MWh/hab/an\*, est inférieure aux moyennes départementale et régionale.

L'écart avec la valeur départementale est dû à la faible consommation des secteurs industriel et tertiaire sur le territoire du Pays Loudunais.

En terme de répartition par secteur, le Pays Loudunais est plus proche du profil départemental que du profil régional, avec des secteurs industriel et tertiaire peu consommateurs. La consommation du secteur agricole est toutefois plus importante sur le territoire de Pays Loudunais qu'aux niveaux départemental et régional.

Consommation d'énergie par habitant et par secteur



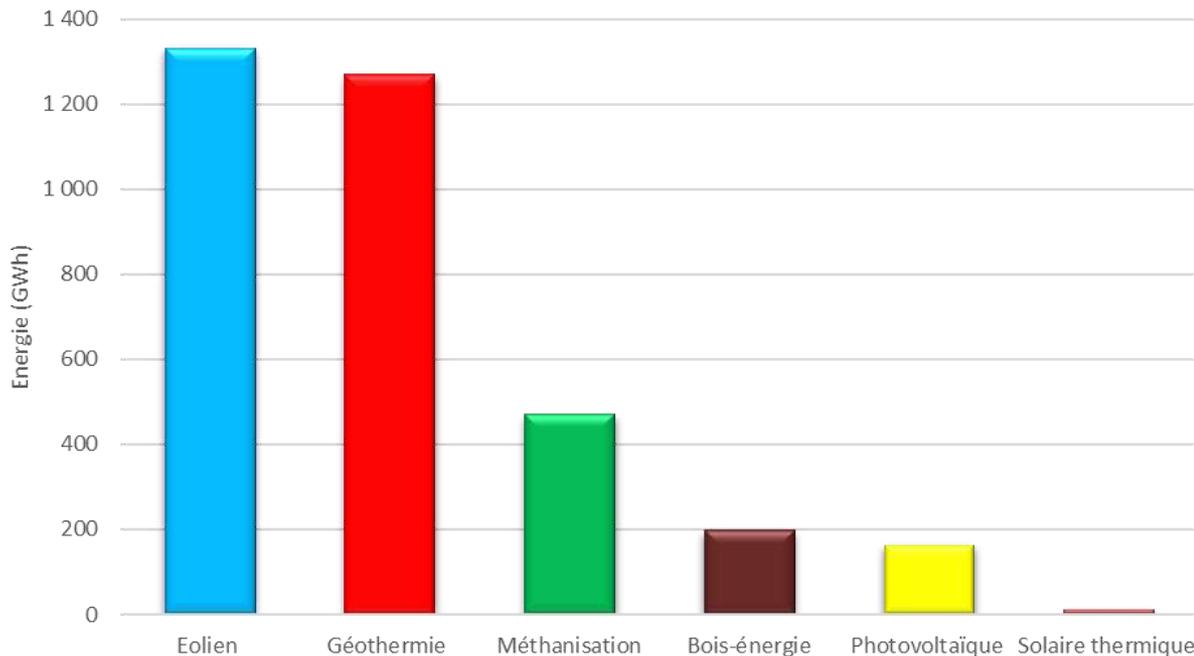
\* 26.46 MWh/hab en 2020 - AREC

## Pourquoi évaluer le potentiel en énergies renouvelables ?

Le potentiel en énergies renouvelables est évalué afin que les décideurs puissent visualiser les possibilités d'implantation de chaque énergie renouvelable sur le territoire et avoir des ordres de grandeur des quantités d'énergie qu'il est possible de produire localement.



### Potentiel de production d'énergie renouvelable sur le territoire

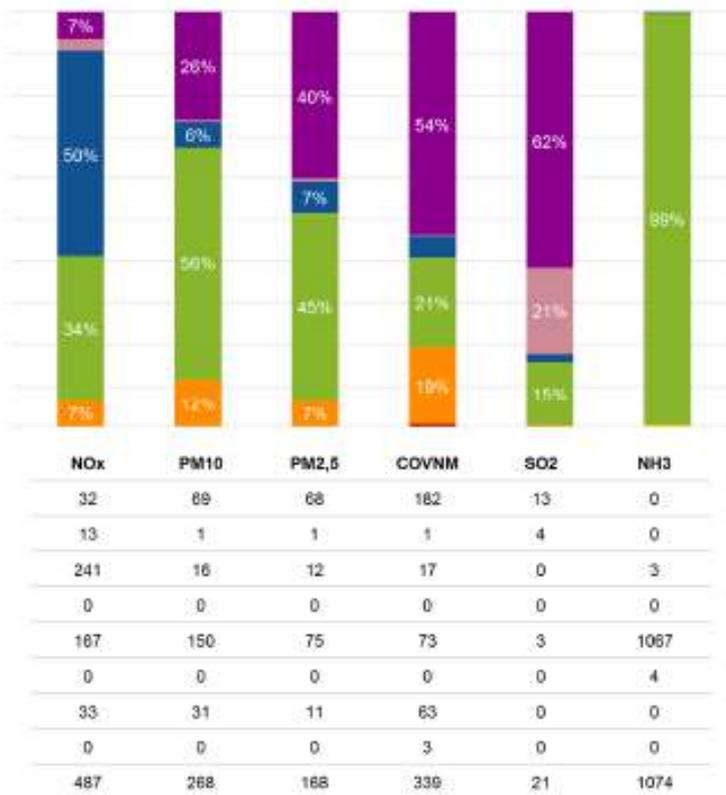


Le **potentiel théorique** (c'est-à-dire avant études de faisabilité et de répartition des richesses entre partenaires, et hors questions d'acceptabilité sociale) serait de **3 444 GWh**.

## Méthodologie

Le diagnostic de qualité de l'air de la CC Pays Loudunais dans le cadre du PCAET a été réalisé par **ATMO Nouvelle-Aquitaine** en mai 2018. Les principaux résultats, restitués sur les slides suivantes, sont extraits de **l'inventaire des émissions d'Atmo Nouvelle-Aquitaine pour l'année 2014**.

Répartition et émissions de polluants - en tonnes



Certaines émissions mettent en évidence des **spécificités du territoire** :

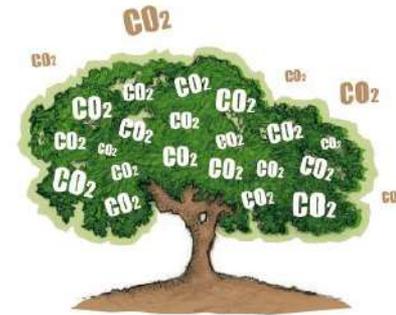
- ◆ **Le tissu industriel est peu développé** mais émetteur de COVNM ;
- ◆ La consommation non négligeable de **fioul domestique et de bois pour le chauffage** contribuent fortement aux émissions de SO2 et de particules fines et en suspension ;
- ◆ L'influence marquée de la **filière agricole sur le territoire est visible à travers le poids (plus important que d'ordinaire) que le secteur occupe dans les émissions de chaque polluant**.

# SÉQUESTRATION CARBONE

## Objectifs

Le stockage carbone, aussi appelé « **séquestration du carbone** », est un enjeu fort de la gestion des émissions de gaz à effet de serre. Il correspond à **la capacité des réservoirs naturels (forêts, haies, sols) à capter le carbone présent dans l'air et à le stocker.**

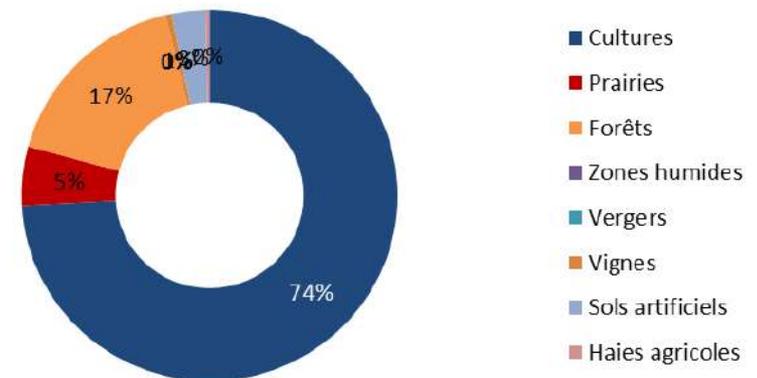
Dans le cadre de l'élaboration d'un PCAET, il s'agit donc de connaître les capacités actuelles de stockage du territoire et son évolution (dynamique des dernières années) afin d'envisager les mesures visant à accroître le phénomène de séquestration carbone.



Le stock de carbone est réparti entre 3 compartiments : le sol, la biomasse et les produits bois. **Selon la nature du sol et son usage, le stockage carbone dans les sols est très inégal.**

Le territoire de la CCPL se caractérise par une forte représentation **des cultures, des forêts et des prairies** (respectivement 74%, 17% et 5% de la superficie totale de l'EPCI). Or, les sols agricoles et forestiers constituent de précieux puits de carbone qui renferment dans leur sol, litière et biomasse **des stocks de carbone deux à trois fois supérieurs à ceux de l'atmosphère.**

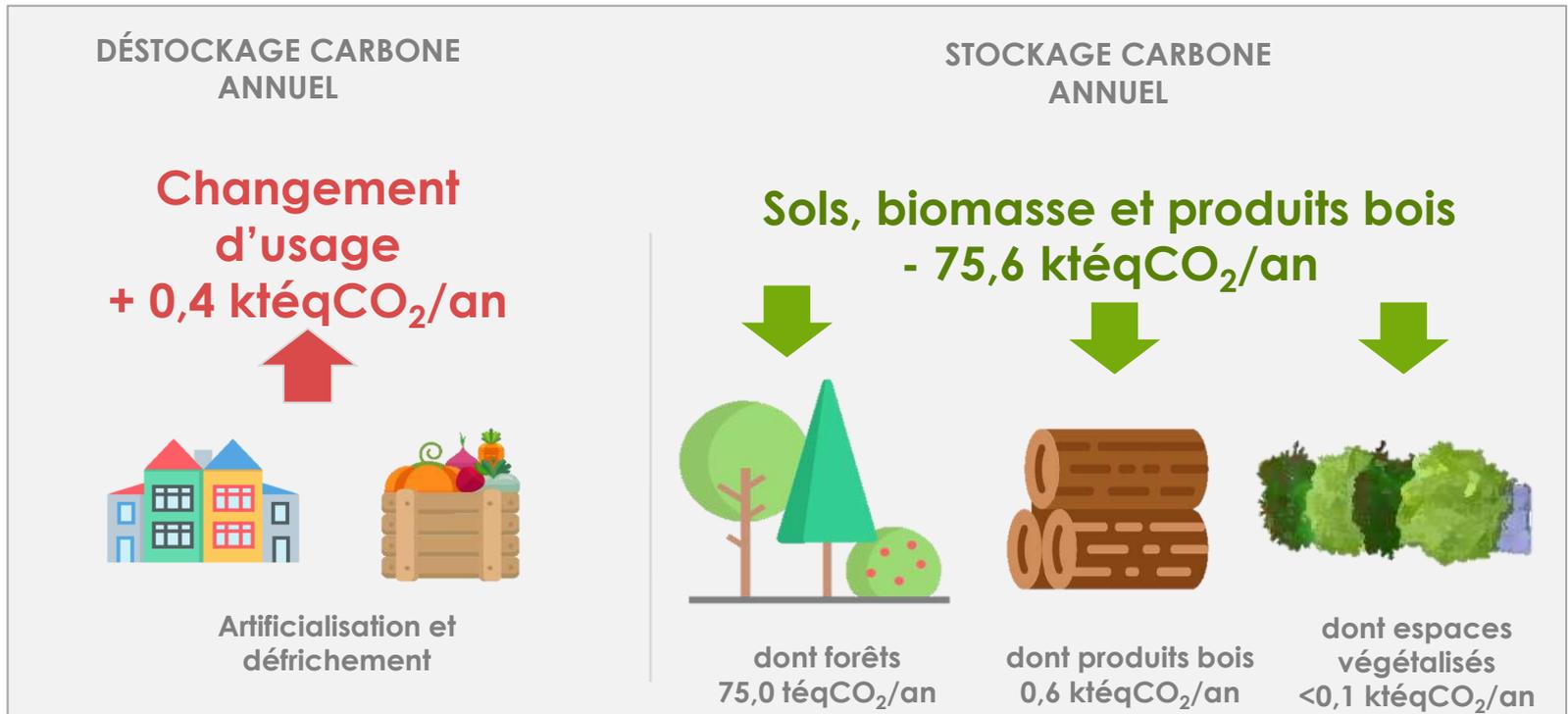
Occupation des sols (CC Pays du Loudunais)



Source: Auxilia avec les données ADEME (Aldo)

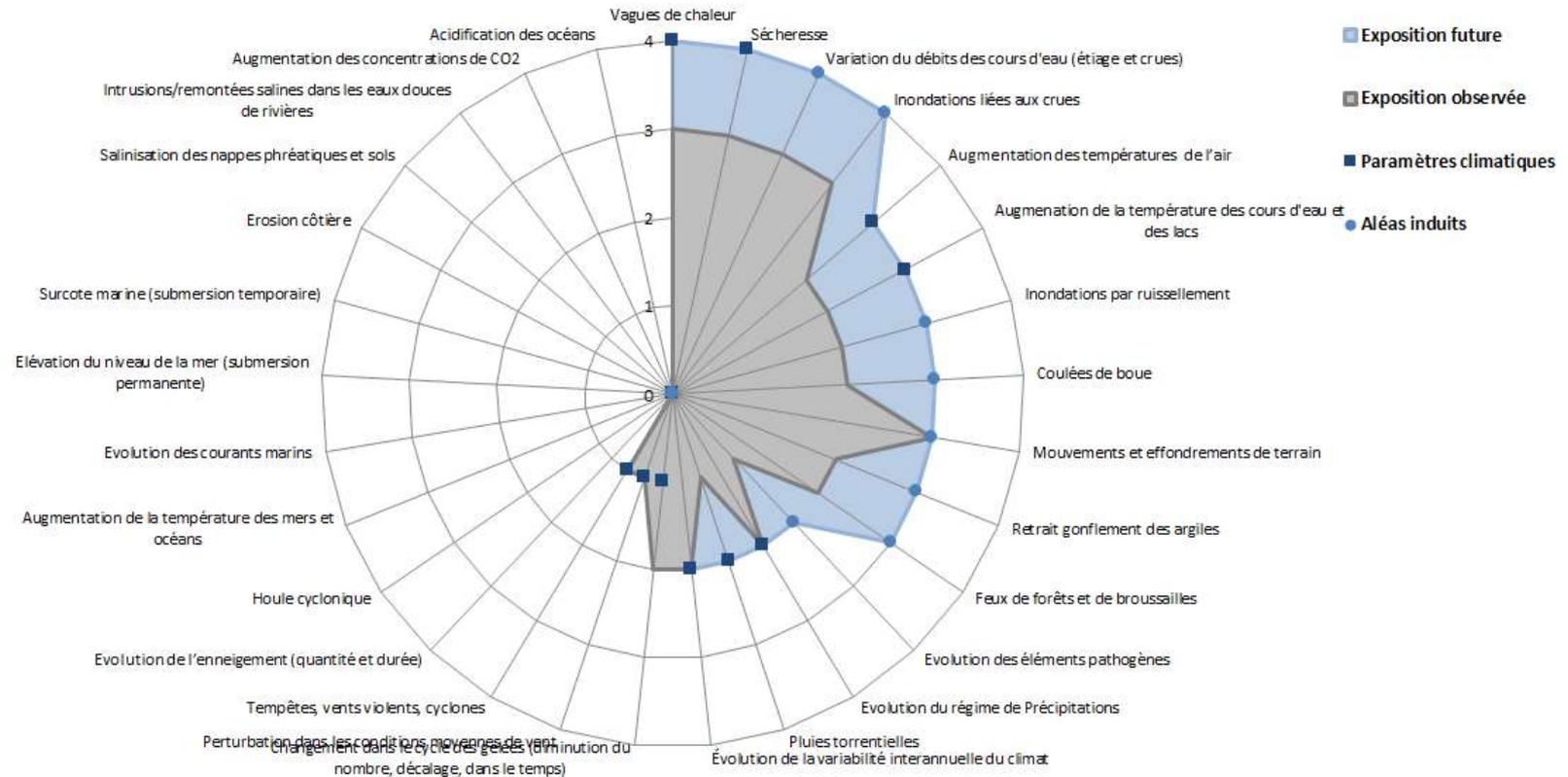
En 2012, à l'échelle de la CCPL, le stock total de carbone (dans les sols, la biomasse et les produits bois) s'élève à **20 724 481 téqCO<sub>2</sub>, soit 20 724 ktéqCO<sub>2</sub>.**

# SÉQUESTRATION CARBONE



En net, **75,2 ktéqCO<sub>2</sub>** sont stockées chaque année à l'échelle de la CC Pays Loudunais. Ce nombre est à corréliser avec les émissions de GES totales du territoire. Pour rappel, elles ont été évaluées à 234 ktéqCO<sub>2</sub>. Par conséquent, **la séquestration carbone du territoire correspond, annuellement, à 32,1% de ce qui est émis sur le territoire à travers ses activités.**

## Exposition observée sur le territoire



5 alés observés présentent pour le territoire un niveau d'exposition élevé :

- **Vagues de chaleur** (en forte augmentation depuis 1960 : entre +4 et +6 jours par décennie)
- **Sècheresse** (augmentation de la surface des sécheresses passant de l'ordre de 5% en 1960 à 10% de nos jours)
- **Variations du débit des cours d'eau** (les étiages s'intensifient globalement sur les cours d'eau du territoire)
  - **Inondations** (risque d'inondation pour 25 communes du territoire)
  - **Mouvements de terrain** (risques de tassements différentiels)

## Projections attendues

Sources: Météo France 2019, Impact Climat 2015 et Oracle 2018, Diagnostic agricole de la Chambre d'Agriculture, SAGE Clain, Thouet et Vienne)



**Température de l'air en augmentation** : +0,3 °C par décennie (+3.3 °C d'ici à 2100)

**Vague de chaleur**: Forte augmentation du nombre de journées chaudes, entre 4 et 6 jours par décennie.



**Les projections climatiques ne mettent pas en évidence d'augmentation ou de baisse significatives sur le régime des pluies**

Une augmentation du cumul des précipitations annuelles non significatif (de l'ordre de +6.1 à +19.4 mm d'ici à 2050)

Une augmentation des périodes de sécheresses de +0.5 à +1.4 jours d'ici à 2050 et +0.4 à +4.5 jours d'ici à 2100 ;



**L'humidité moyenne du sol en fin de siècle pourrait correspondre aux situations sèches extrêmes d'aujourd'hui** (en lien avec l'augmentation de l'évapotranspiration et des périodes de sécheresses)



**Etiages et assecs accentués en durée et en intensité** (forte baisse des débit moyen sur le bassin du Thouet)

**Baisse des ressources disponibles**

**Augmentation de la température de l'eau**

# POTENTIEL DE RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

## Potentiel de réduction des consommations d'énergie par secteur et des émissions de gaz à effet de serre énergétiques

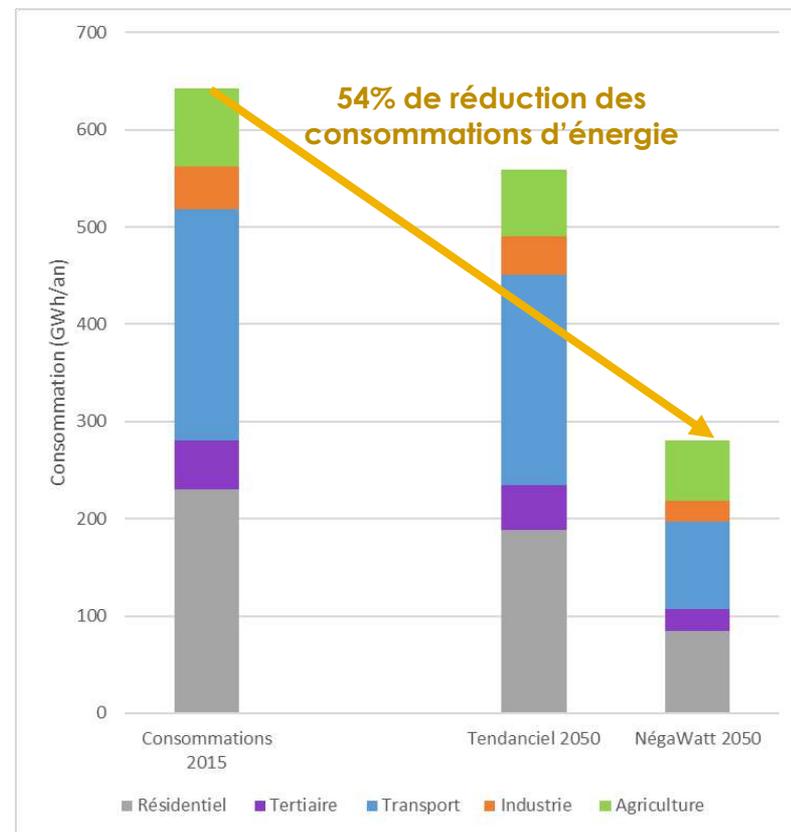
Pour le potentiel de réduction des consommations d'énergie, nous appliquons les hypothèses du Scénario **NégaWatt** au territoire :

- **Absence de rupture technologique** : le potentiel de réduction est évalué par rapport à la situation actuelle et ne fait pas de « pari technologique »
- Un **scénario physique** : les critères pris en compte pour la réduction des consommations sont physiques et non économiques
- **Multiple critères** : au-delà de la consommation d'énergie, d'autres contraintes sont prises en compte (contraintes sur l'eau, les matières premières,...)

Les fondamentaux de ce scénario sont la **sobriété** et l'**efficacité énergétique**

En appliquant les hypothèses du scénario **NégaWatt** et les pourcentages de diminution de la consommation **par secteur** du scénario national au territoire du Pays loudunais, on obtient **une diminution de 54%** de la consommation d'énergie, principalement portée sur les secteurs du transport et résidentiel-tertiaire.

**Chaque consommation d'énergie étant associée à un facteur d'émission, les potentiels de réduction des gaz à effet de serre énergétiques sont les mêmes leviers de que ceux liés à la maîtrise de l'énergie.**



Source : AREC ; NégaWatt

## Potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre non énergétiques

Les leviers de réduction des gaz à effet de serre non-énergétiques, principalement associés au secteur agricole, sont les suivants :

- Optimiser la **fertilisation** (réduction de l'usage de produits phytosanitaires) ce qui permet d'éviter les pertes atmosphériques et les émissions indirectes associées à la fabrication : Raisonner le niveau des doses appliquées en ajustant les apports aux besoins des plantes, substitution de l'azote minéral de synthèse par de l'azote organique (déjections du troupeau valorisé, engrais verts comme culture intermédiaire couvre sols, légumineuses en culture pure, interculture, mélange prairial), optimiser les modes d'épandage notamment en épandage avec enfouissement (réduction des émissions d'ammoniac de l'ordre de 80%).
- Optimiser la **gestion des effluents** : bâchage des tas.
- Optimiser l'**alimentation du bétail** : rechercher l'autonomie protéique et alimentaire, ajuster la quantité et la nature des concentrés aux besoins, augmenter la part de lipides dans l'alimentation (diminution des émissions de CH<sub>4</sub> entérique de l'ordre de 3,8%)
- **Réduire les périodes improductives** (production laitière uniquement) : diminuer l'âge au premier vêlage par exemple, passer d'un âge au vêlage de 30 à 24 mois (pour 30 % de renouvellement) offre une diminution potentielle de 7 % de la production de méthane liée à la rumination, apporter une attention particulière à la conduite sanitaire du troupeau (réduction du nombre de mammites, boiteries, maladies métaboliques...)

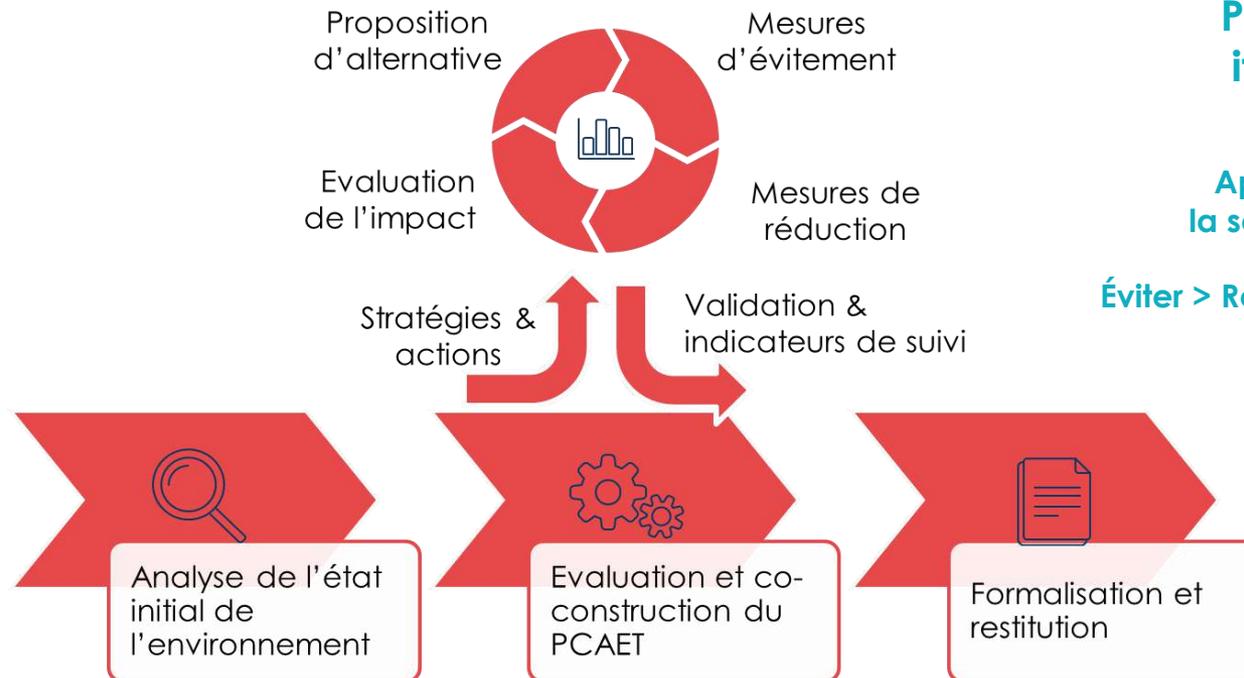
L'ensemble de ces mesures permettraient une diminution de l'ordre de **20% des émissions de gaz à effet de serre d'une exploitation d'élevage.**

# EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE (EES)

La démarche suivie pour élaborer l'EES



## Évaluation Environnementale Stratégique



Processus itératif et continu

Application de la séquence ERC :

Éviter > Réduire > Compenser

L'EES se présente comme un véritable **outil d'analyse et d'aide à la décision** dans le sens où elle permet aux différents acteurs d'avoir connaissance des différents enjeux et de mieux apprécier les conséquences de leurs décisions sur l'environnement.

## **EES levier d'aide à la décision :**

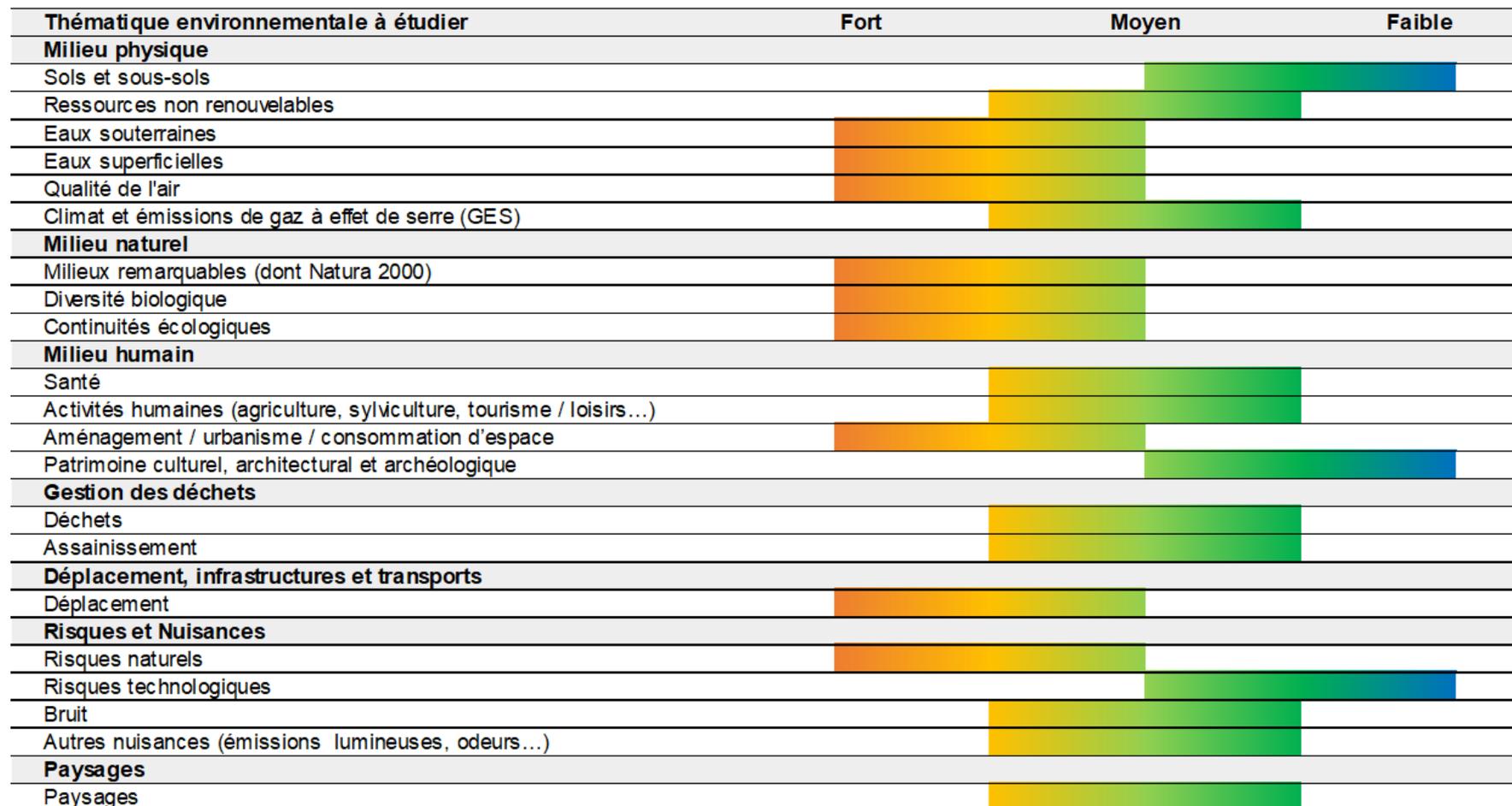
- **Sensibiliser > Fédérer > Mobiliser**
- **Protection de l'environnement et des zones sensibles**
  - **Améliorer le cadre de vie**
- **Sélectionner la ou les stratégies les plus adaptées aux enjeux locaux**

L'évaluation a été réalisée par ATMOTERRA, un bureau d'étude indépendant spécialisée en environnement, à travers différentes réunions et échanges avec les acteurs et chargés de mission.

D'une manière générale les éléments à enjeux du territoire et points de vigilance ou d'amélioration en lien avec les actions envisagées ont été régulièrement rappelés lors des phases de construction de la stratégie et des actions.

# EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE (EES)

La **démarche de co-construction du PCAET a été itérative**. Les tendances et enjeux identifiés dans l'état initial de l'environnement ainsi que le diagnostic climat-air-énergie du territoire ont alimenté la réflexion entre les différents partenaires afin d'élaborer un programme d'actions adapté.



# EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE (EES)

L'état initial de l'environnement a mis en évidence 3 enjeux principaux (au delà des enjeux Air, Energie, Climat directement liés au PCAET) pour le territoire de la CCPL :

Thème	Principaux enjeux et menaces identifiés sur le territoire
 Ressource en eau	<b>Eaux superficielles :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Quantité (conflits d'usage, augmentation de la fréquence des périodes d'étéage)</li><li>• Qualité (nitrates, pesticides)</li><li>• Morphologie (ripisylves, obstacles, inondation)</li></ul> <b>Eaux souterraines :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Quantité (conflits d'usage AEP / agriculture / industrie)</li><li>• Qualité (nitrates, pesticides)</li></ul>
 Qualité de l'air	<ul style="list-style-type: none"><li>• Émissions polluantes en provenance de l'agriculture (élevage, écobuage, pesticides), le secteur résidentiel (chauffage bois et fioul), les transports (N10, moteur diesel, voiture individuelle), les industries</li><li>• Émissions de polluants atmosphériques supérieures à celles du département</li></ul>
 Déplacements	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prépondérance de la voiture individuelle pour les déplacements domicile-travail (84,5%)</li><li>• Réseau important de départementales dont la RD 347 et RD 759 qui accueillent entre 3 400 et 6 000 véhicules par jour</li><li>• Réseau de transport en commun peu développé sur le territoire</li><li>• Émissions de polluants atmosphériques</li></ul>

## Partie II

# ELABORATION DE LA STRATEGIE

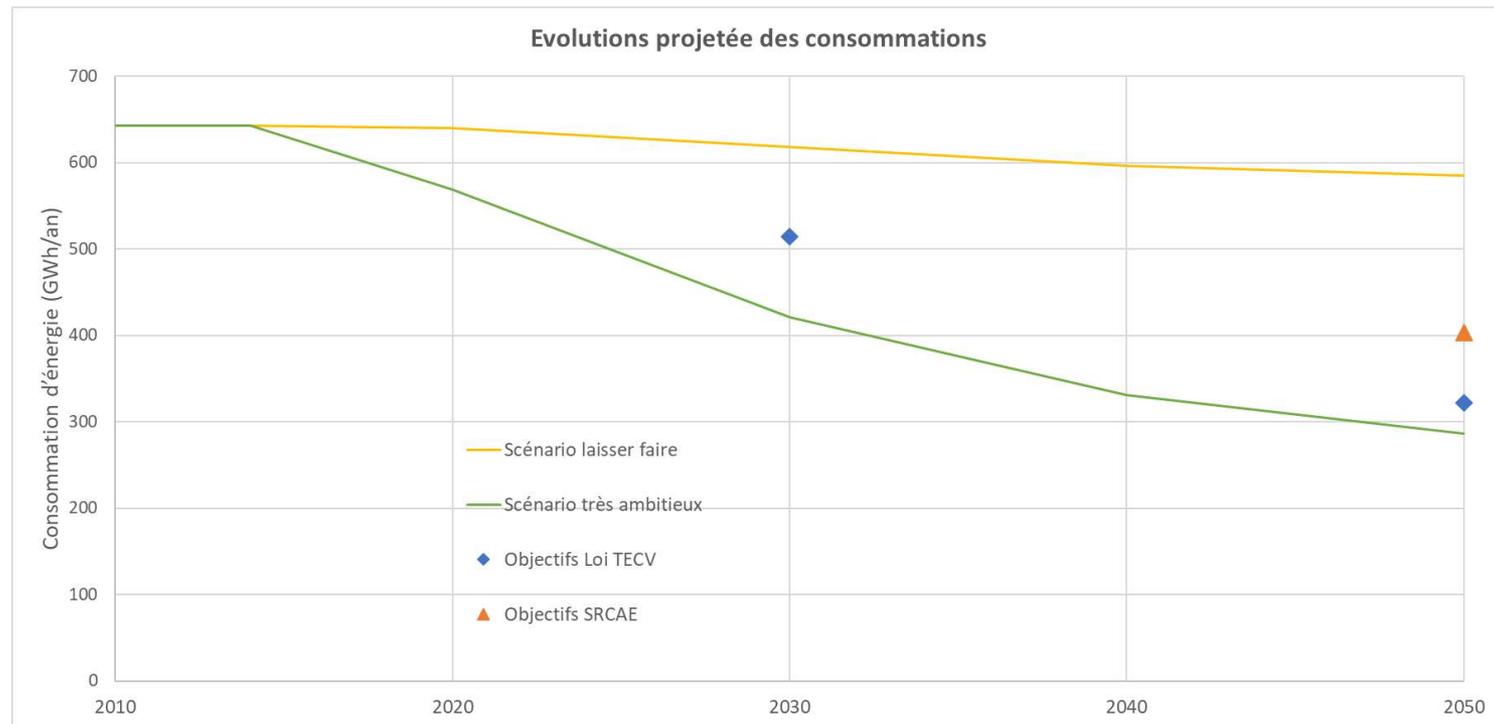


# POURQUOI UNE STRATÉGIE TERRITORIALE ?

- L'élaboration du PCAET doit permettre une **vision partagée** du territoire à moyen et long termes. En apportant une vision claire et réaliste, le diagnostic territorial permet d'identifier les enjeux et les leviers d'actions les plus pertinents. Les actions peuvent être nombreuses et toutes ne pourront être réalisées dans des conditions optimales et avec la même chronologie.
- C'est pourquoi le programme d'actions est hiérarchisé et **basé sur des capacités opérationnelle et atteignables**.
- Par ailleurs, **pour s'assurer d'une bonne intégration de la démarche d'évaluation environnementale stratégique**, a été réalisée (au fur et à mesure de leur définition) une analyse des objectifs du PCAET au regard de leur incidence potentielle sur l'environnement. Des précisions et des réorientations ont ainsi été apportées, en fonction des résultats de cette analyse, pour une meilleure prise en compte des problématiques environnementales dans leur ensemble.

# NIVEAU D'AMBITION ET TRAJECTOIRE

- Le territoire a défini sa trajectoire énergétique en se fixant des niveaux d'ambition par rapport à 2 scénarios bornes :
- Le scénario **tendanciel**, aussi appelé « laisser-faire » : le territoire ne s'engage pas particulièrement dans la transition énergétique, il continue d'agir comme aujourd'hui
  - Le scénario **très ambitieux** : le territoire se saisit des enjeux de transition énergétique et dépasse les attentes de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV)



# ELABORATION DE LA STRATÉGIE



*Echanges entre élus et partenaires  
sur le plan d'action finalisé, Angliers,  
Juin 2022*

Avril 2019

## **Séminaire avec les élus du Pays Loudunais**

Priorisation des enjeux territoriaux  
Elaboration d'un positionnement stratégique par thématique (EnR, mobilité, agriculture, bâtiments)  
Formulation des axes et des objectifs stratégiques

## **Atelier de consolidation de la stratégie**

## **Comité de pilotage & validation de la stratégie**

Mars 2022

## **Lab-projets avec les acteurs et partenaires**

Affirmation des enjeux exprimés dans le projet de territoire – axe  
« transitions »

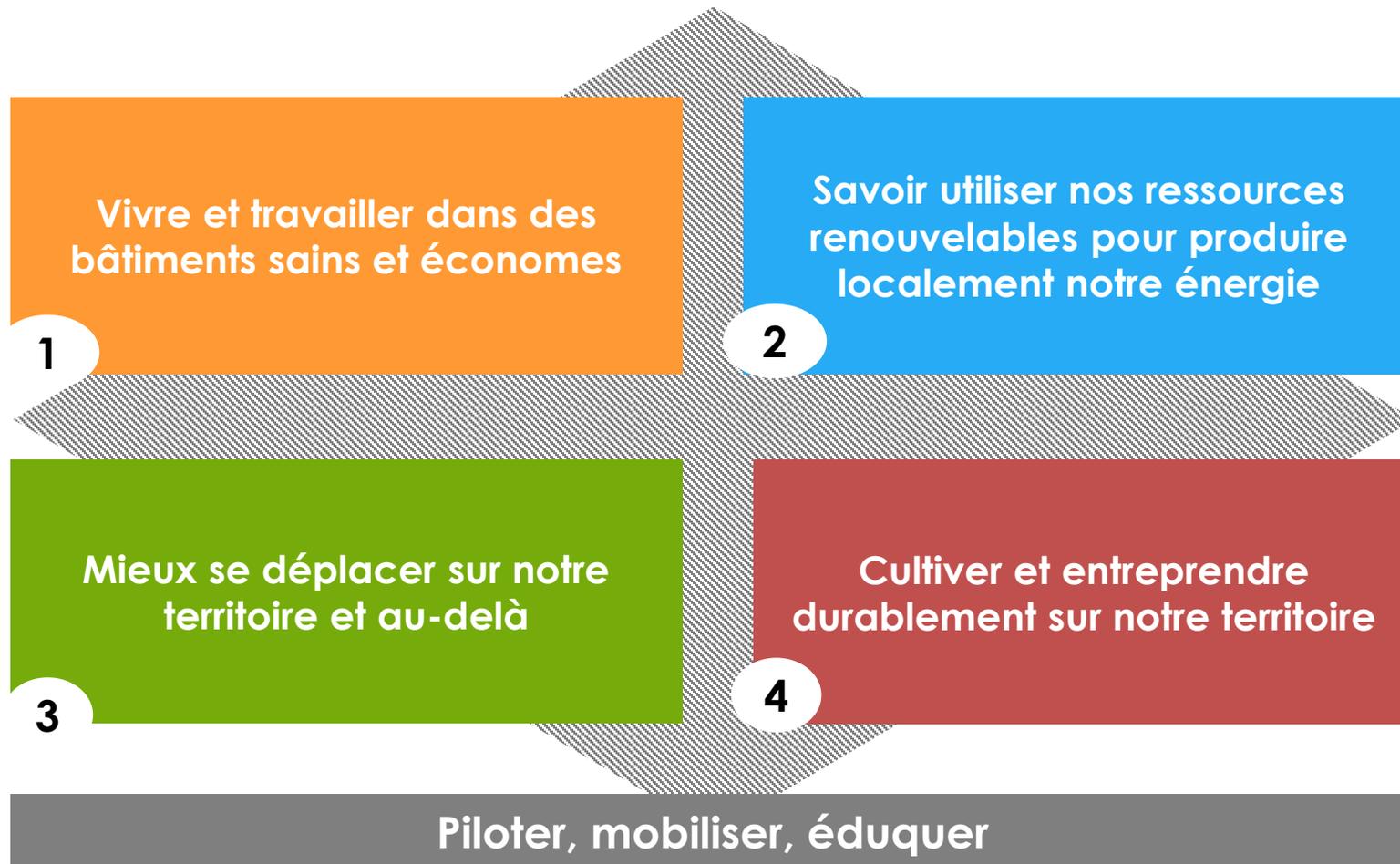
## **Séminaire avec les élus du Pays Loudunais**

Confirmation par thématique (EnR, mobilité, agriculture, bâtiments)  
Consolidation des axes et des objectifs stratégiques

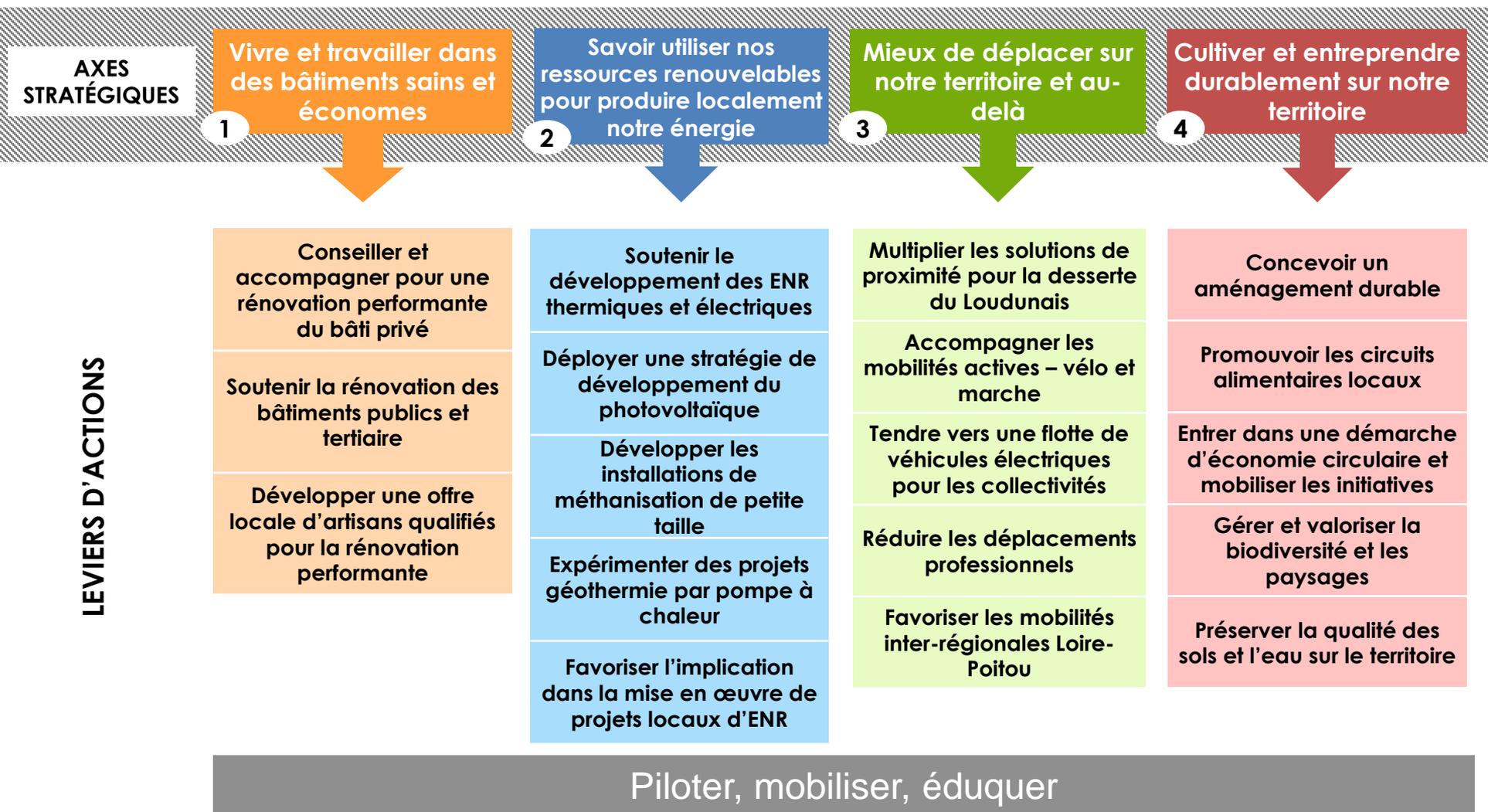
## **Comité de pilotage & validation de la stratégie**

# LES AXES STRATÉGIQUES

La stratégie de la CCPL s'articule ainsi selon 4 grands axes stratégiques, réunissant chacun les objectifs prioritaire pour le territoire, validés par les élus.



# LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS PAR AXES STRATÉGIQUES



# AXE 1 – Vivre et travailler dans des bâtiments sains et économes

1



## Leviers d'action

Conseiller et accompagner pour une rénovation performante du bâti privé

Soutenir la rénovation des bâtiments publics et tertiaire

Développer une offre locale d'artisans qualifiés pour la rénovation performante

Le projet politique de territoire développe un axe dédié au « bien vivre » au quotidien. Les actions relevant de la sobriété, notamment par le bâti et la mobilité, font partie de cette ambition du bien vivre, réduisant les dépendances et améliorant les performances énergétiques.

Le programme cible donc :

- Le patrimoine des communes pour un usage adapté, l'économie des flux (énergies, fluides), et la rénovation énergétique
- les habitants et leur logement, en poursuivant l'accompagnement et le conseil à la rénovation performante

## AXE 2 – Savoir utiliser nos ressources renouvelables pour produire localement notre énergie

2

Le développement des énergies renouvelables est l'une des ambitions du Loudunais, en s'attachant à ce que ces installations respectent les qualités des sols et du vivant du territoire, ne nuisent pas au cadre du bien vivre en Loudunais, et concordantes avec le déploiement d'un tourisme de nature et de villégiature.

**Cela signifie de maîtriser et de choisir les énergies renouvelables, pour des projets qui soient en cohérence avec les valeurs écologiques, paysagères et patrimoniales.**



Le mix-énergie est donc ciblé vers des productions adaptées au local : solaire thermique et photovoltaïque, méthanisation, bois-énergie, géothermie.

Les actions du plan climat doivent concourir à structurer ce déploiement, avec ses habitants, ses entreprises, et tous ceux qui souhaiteront s'engager : autoconsommation collective, projet participatif, cogénération ...

### Leviers d'action

Soutenir le développement des ENR thermiques et électriques

Déployer une stratégie de développement du photovoltaïque

Développer les installations de méthanisation de petite taille

Expérimenter des projets géothermie par pompe à chaleur

Favoriser l'implication dans la mise en œuvre de projets locaux d'ENR

## AXE 3 – Mieux se déplacer sur notre territoire et au-delà

3

La compétence « autorité organisatrice des mobilités » est exercée par la Région, par substitution au local; celle des infrastructures relèvent de chaque niveau de collectivité.

La mobilité est au cœur des enjeux socio-économiques de l'énergie, de la qualité de l'air et de la réduction des gaz à effet de serre.

Bien que non compétente, la communauté souhaite travailler avec les acteurs de la mobilité pour **cibler les besoins et mettre en place un système « D » adapté :**

- répondant à la dessertes des lieux essentiels du quotidien (santé, commerce, emplois),
- associant diverses solutions pour coller à la diversité des besoins et des capacités ;
- Impliquant les acteurs de la mobilité dans le portage et l'actualisation des offres
- Œuvrant en proximité et aussi en supra-territoriale pour être dans le bassin de vie et d'emploi



### Leviers d'action

Multiplier les solutions de proximité pour la desserte du Loudunais

Accompagner les mobilités actives – vélo et marche

Tendre vers une flotte de véhicules électriques pour les collectivités

Réduire les déplacements professionnels

Favoriser les mobilités inter-régionales Loire-Poitou

# AXE 4 – Cultiver et entreprendre durablement sur notre territoire

4



L'engagement pour la sobriété et la transition écologique et énergétique se lit dans la pratique du territoire : sa valorisation économique, la préservation de ses ressources naturelles et son aménagement de l'espace.

Le plan climat engage un travail de fond auprès de ses acteurs économiques, producteurs et consommateurs, et auprès des collectivités pour un aménagement sobre en foncier, respectueux des ressources du vivant et de l'eau.

## Leviers d'action

Concevoir un aménagement durable

Promouvoir les circuits alimentaires locaux

Entrer dans une démarche d'économie circulaire et mobiliser les initiatives

Gérer et valoriser la biodiversité et les paysages

Préserver la qualité des sols et l'eau sur le territoire

**Des scénarios alternatifs ont été proposés pour chaque étape de la stratégie :**

## **Mobilité**



- Développement des commerces et services de proximité pour limiter les déplacements
- Impliquer les entreprises (ex: par la mise en place de Plans de Déplacement des Entreprises (PDE))
- Favoriser la multimodalité, considérer le lien avec les zones urbaines voisines

## **Alimentation / Agriculture**



- Changer les pratiques agricoles (en intégrant les enjeux liés au stockage de CO<sub>2</sub>, au bocage, aux émissions d'Ammoniac et pesticides, aux zones humides et à la préservation de la biodiversité, en limitant le labour et le brûlage des déchets verts ...)
- Réduire l'irrigation et la dépendance à l'eau et anticiper les conflits d'usages

Il a également été rappelé régulièrement d'intégrer les enjeux transversaux :

- **La séquestration carbone**
- **La qualité de l'air**
- **L'adaptation au changement climatique**

## Partie III

# ELABORATION DU PROGRAMME D' ACTIONS



## Le cœur du PCAET

- ❑ Le programme d'actions est la colonne vertébrale du PCAET. Il rayonne sur l'ensemble du territoire en décrivant les actions qui seront mises en œuvre pour atteindre les objectifs fixés dans la stratégie. La mise en œuvre du plan climat s'inscrit dans **une logique d'amélioration continue**.
- ❑ Ce travail de sélection et de hiérarchisation a été mené **pour tous les secteurs d'activité et tous les domaines transversaux traités**. Il s'est également appuyé sur les résultats de l'analyse de l'état initial de l'environnement et les conclusions liées à la construction de l'évaluation environnementale stratégique. La participation du plan climat à la réponse aux enjeux environnementaux de la CCPL et son adaptation en conséquence contribuent ainsi à l'aide à la décision.

## La fiche action

- ❑ Le programme d'actions s'accompagne pour chacune des actions d'un descriptif (**fiche action**) précisant les pilotes de ces actions, les conditions de mise en œuvre techniques et financières, les partenariats souhaités, les résultats attendus, les indicateurs, etc.
- ❑ Les indicateurs retenus donneront les éléments pour **préparer la future évaluation** du PCAET et ce sur quoi elle se basera (référentiel d'évaluation).

## La déclinaison des 4 grands axes stratégiques

**Le programme d'action se décline en 4 grands axes stratégiques thématiques, composés de 66 fiches actions:**

**Axe 1 :** Vivre et travailler dans des bâtiments sains et économes  
**13 fiches actions**

**Axe 2 :** Savoir utiliser nos ressources renouvelables pour produire localement notre énergie  
**16 fiches actions**

**Axe 3 :** Mieux se déplacer sur notre territoire et au-delà  
**14 fiches actions**

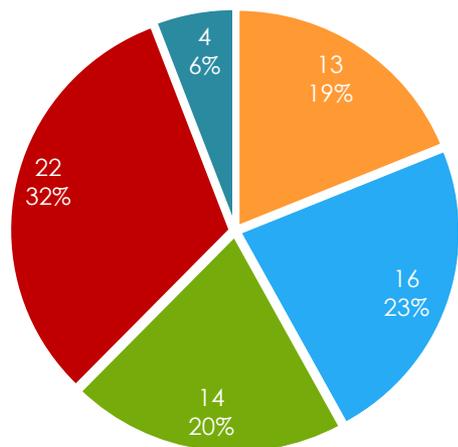
**Axe 4 :** Cultiver et entreprendre durablement sur notre territoire  
**22 fiches actions**

**+ 3 actions transversales sur l'animation, la gouvernance et la communication**

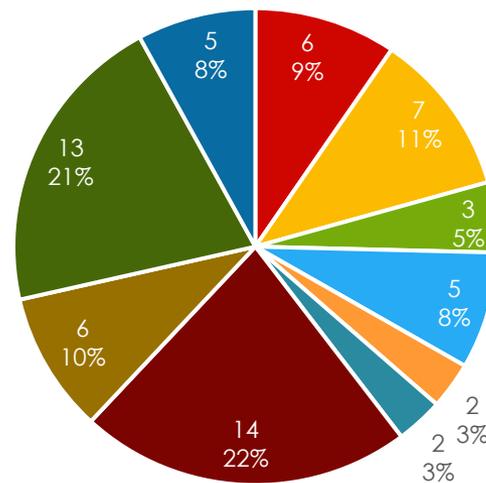
## Répartition des fiches actions par axe et thématique

**69 fiches actions / 4 axes stratégiques (+1 gouvernance) / 10 thématiques adressées**

Fiches Action par axe stratégique -  
PCAET Loudunais



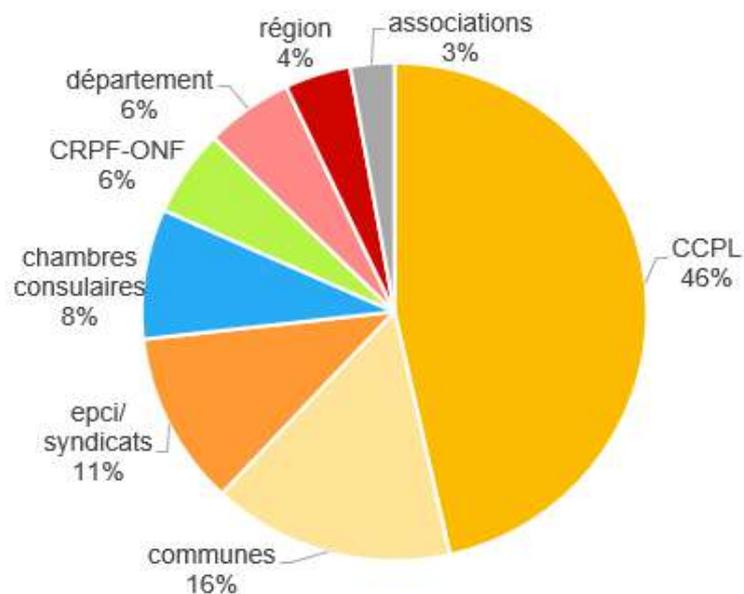
- 1 / Vivre et travailler dans des bâtiments sains et économes
- 2 / Savoir utiliser nos ressources renouvelables pour produire localement notre énergie
- 3 / Mieux se déplacer sur notre territoire et au-delà
- 4 / Cultiver et entreprendre durablement sur notre territoire
- 0 / Animation, gouvernance et communication



- Agriculture
- Bâtiments
- Bois
- Déchets
- Eau
- Economie Circulaire
- EnR
- MDE
- Mobilité
- Transverses

## Répartition des fiches actions par axe et thématique

### Des cibles variées et des pilotes impliquant les acteurs économiques



Porteurs des actions du PCAET

## Rappel des éléments de chiffrage issus du diagnostic



Consommation d'énergie :  
**649 GWh** consommés par an



Emissions de gaz à effet de serre :  
**234 ktéqCO2** émises par an



Production d'énergies renouvelables :  
**113 GWh** produit par an



Emissions des 6 polluants atmosphériques (NOx, PM10, PM2.5, SO2, COVNM, NH3) :  
**2 357 t**

## Synthèse des effets attendus

- L'ensemble des actions découlant des 4 axes de la stratégie a été évalué sur 6 ans

Cela donne **les estimations suivantes**, sur la base des hypothèses prises (détaillées au sein des fiches actions) :

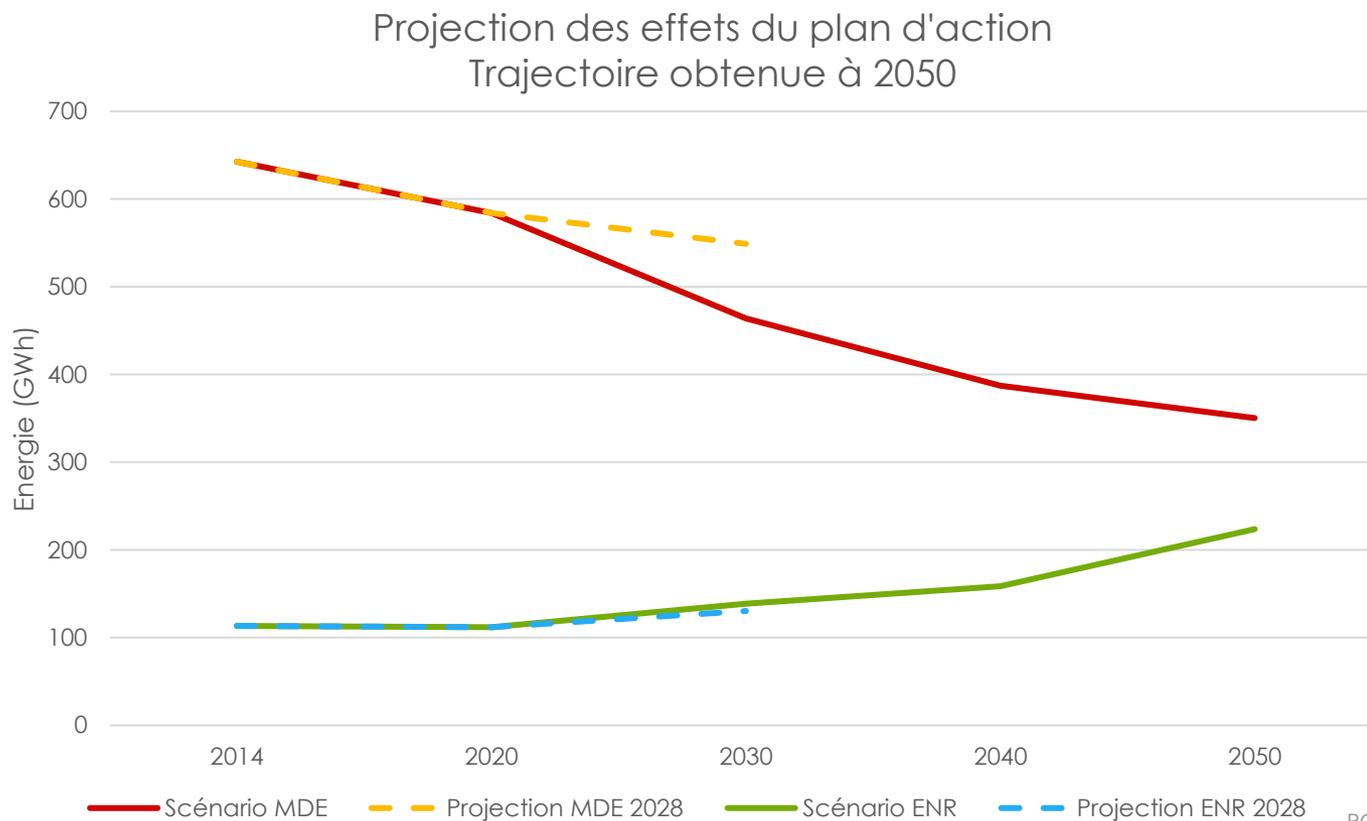
- **Economies d'énergie : - 35 GWh**
- **Réduction des GES : - 20 000 téqCO<sub>2</sub>**
- **Production d'EnR: + 18 GWh**
- **Qualité de l'air : - 199 t. d'émissions de polluants**

**Soit en terme de projection sur la durée du PCAET :**

	Consommation d'énergie	Part EnR	Gaz à effet de serre	Polluants Atmosphériques
Objectifs 2028	- 6 %	+ 8 % (taux de couverture : 27%)	- 8%	- 8 %

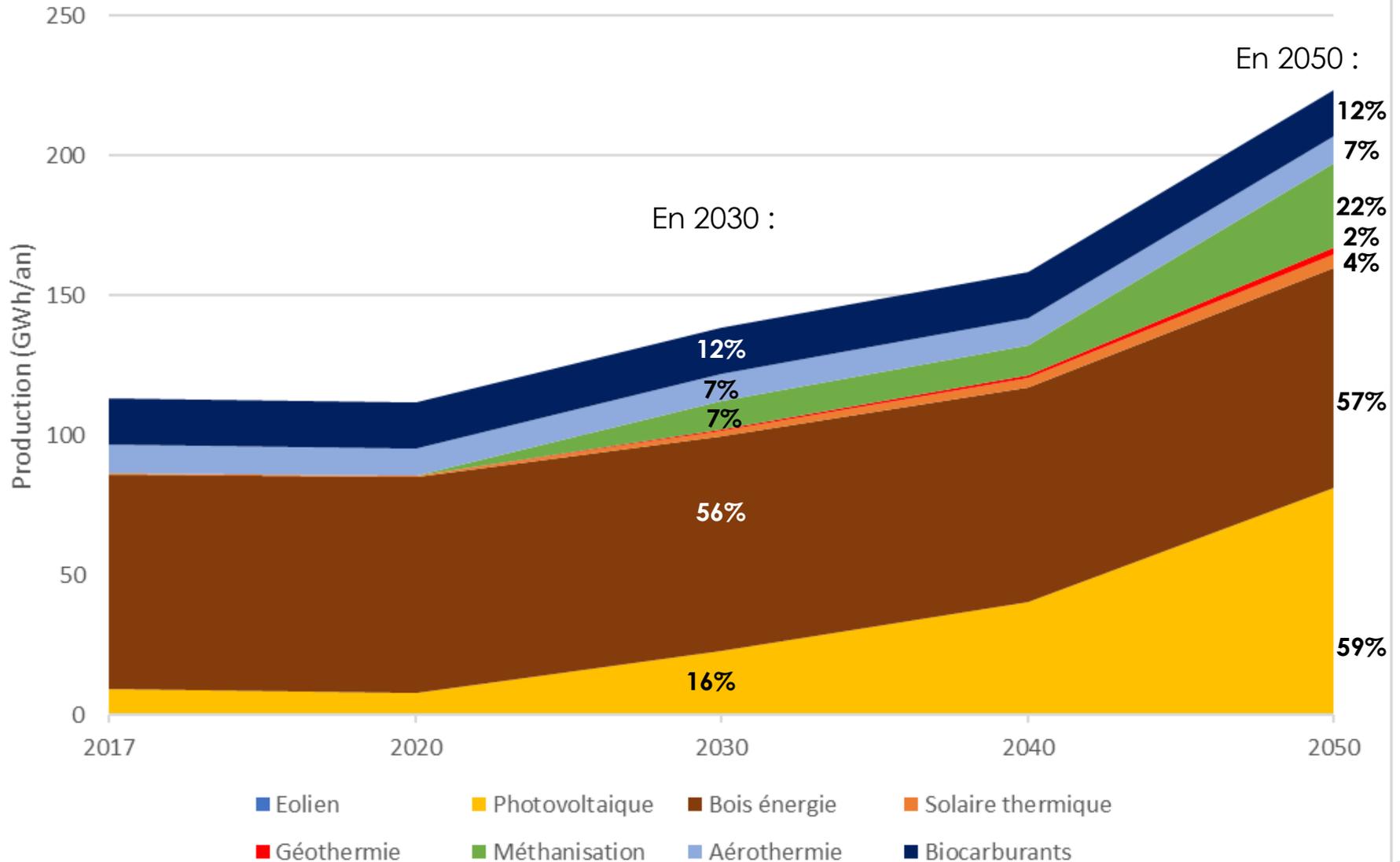
## Synthèse des effets attendus

- Les premiers efforts portant sur la rénovation énergétique et la mobilité permettent de lancer une dynamique de maîtrise de la demande en énergie qui sera consolidée par la suite grâce à un réseau d'acteurs structuré et des méthodes plus robustes, pour suivre la trajectoire de réduction des consommations énergétiques d'ici 2050.
- La production d'électricité renouvelable suit la trajectoire EnR envisagée, grâce au déploiement de productions nouvelles (mix-énergie choisi)



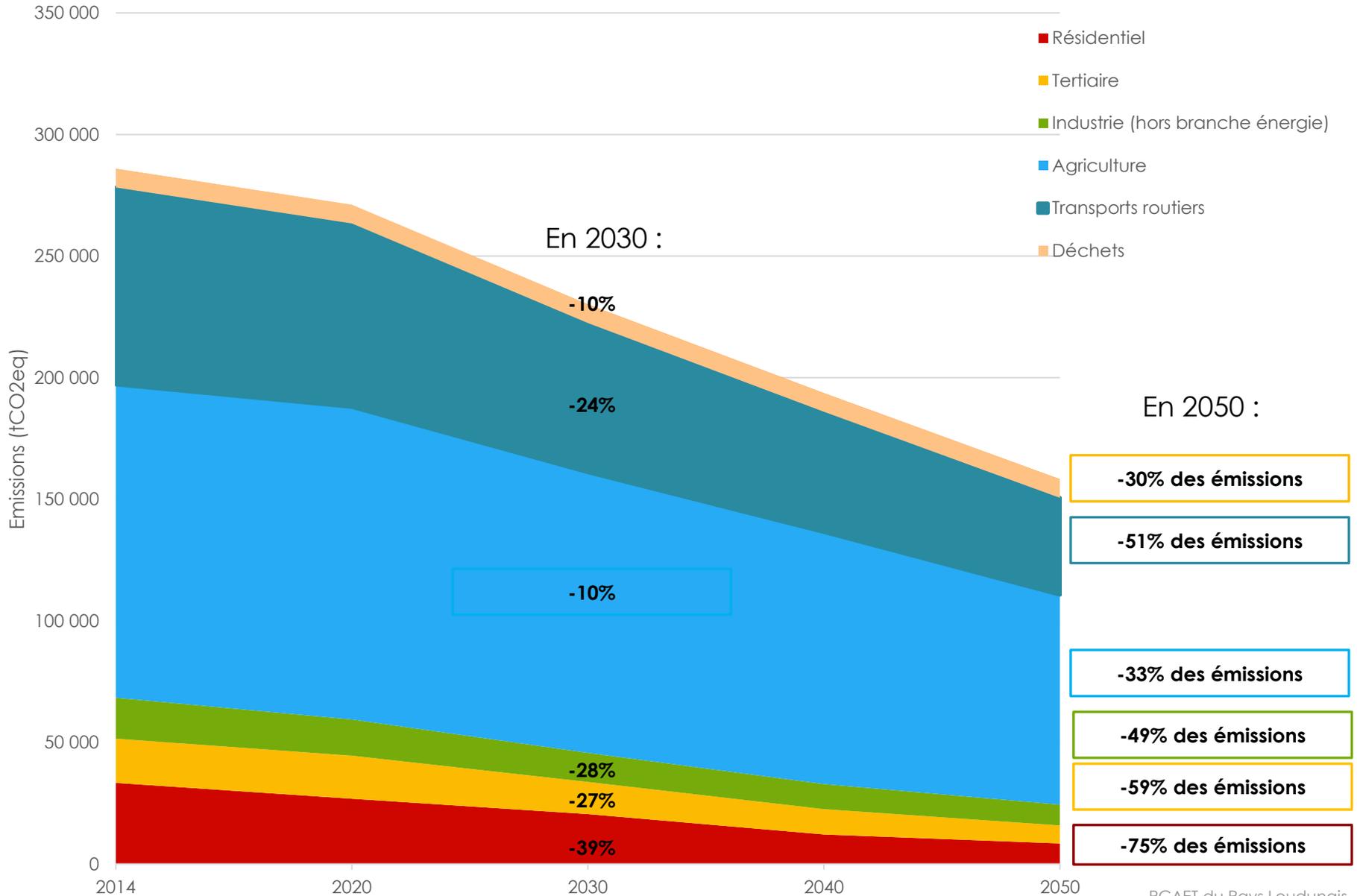
# LA TRAJECTOIRE OBTENUE : ENR

## Evolution de la production ENR



# LA TRAJECTOIRE OBTENUE : GES

## Evolution des émissions de GES



## Hypothèses retenues

### Bois énergie

- 60% des logements chauffés au bois en 2030 / 80% en 2050
- 15% des bâtiments tertiaires chauffés au bois en 2030 / 60% en 2050  
**(73 GWh en 2050)**



### Géothermie - PAC

- 0,5% des logements chauffés en géothermie en 2030 / 2% en 2050
- 0,5% des bâtiments tertiaires chauffés en géothermie en 2030 / 2% en 2050  
**(2 GWh en 2050)**



### Solaire thermique

- 15% des logements individuels et collectifs équipés en 2030 / 45% en 2050,
  - 20% des gros consommateurs équipés en 2030 / 55% en 2050**(5,1 GWh en 2050 soit x 6)**



### Photovoltaïque

- 15% des bâtiments couverts en 2030 / 50% en 2050
- 15% des parkings couverts en 2030 / 60% en 2050  
**(80 GWh en 2050 soit x 10)**

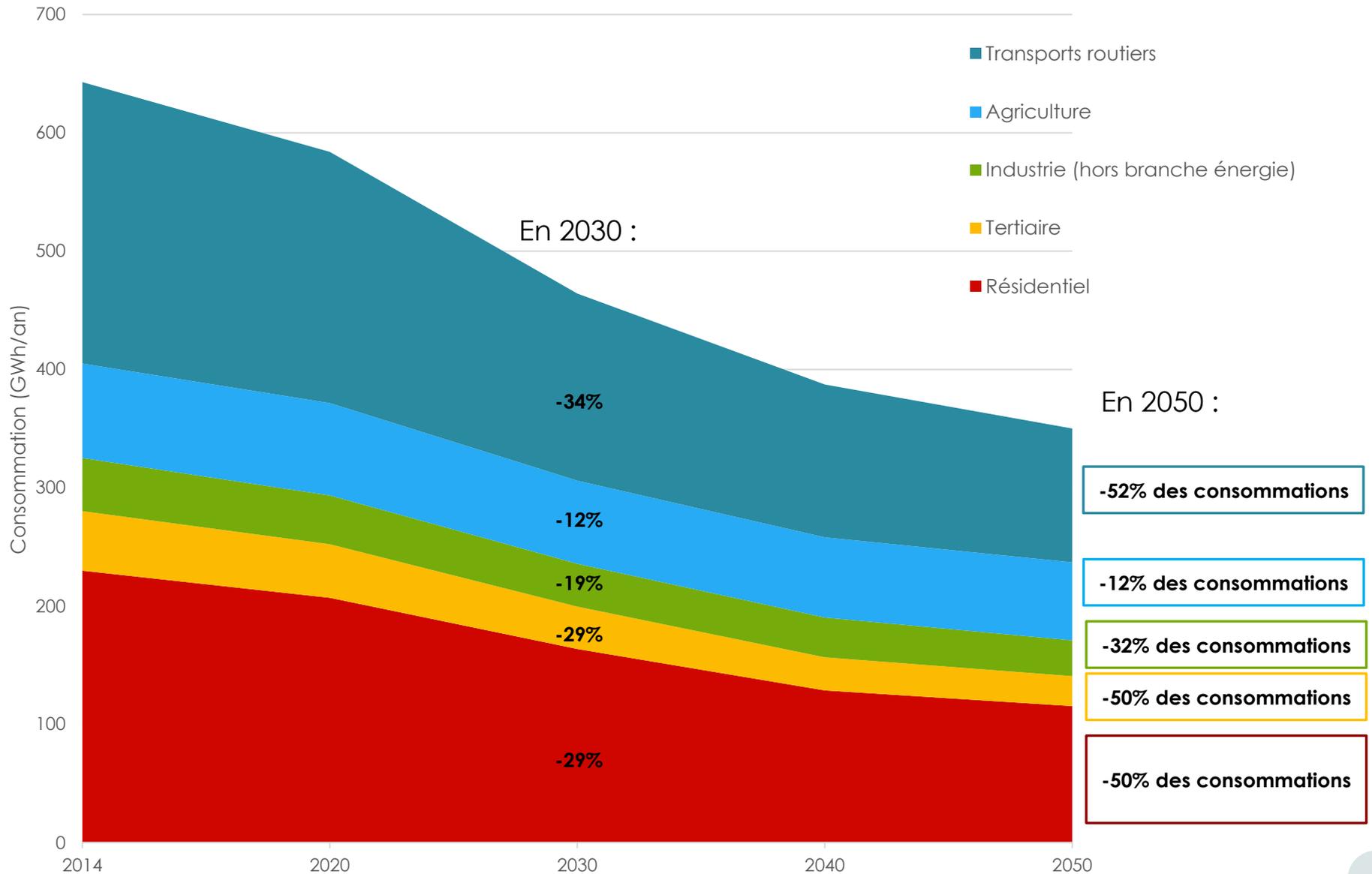


### Biogaz - injection

- Ajout de l'équivalent de 1 installation en injection en 2040 / 3 installations en 2050  
**(30 GWh en 2050)**

# LA TRAJECTOIRE OBTENUE : MAITRISE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES (MDE)

## Evolution de la consommation



## Résidentiel

- Rénovation de 300 logements /an,
- En 2030 : 35% des logements au niveau BBC, réduction de 20% des consommations autres que le chauffage (sensibilisation)
- En 2050 : 70% des logements au niveau BBC, réduction de 40% des consommations autres que le chauffage (sensibilisation et optimisation)  
**(115 GWh en 2050 soit -50%)**



## Tertiaire

- En 2030 : 30% des bâtiments rénovés au niveau BBC,
- Réduction de 20% des consommations autres que le chauffage (sensibilisation)
- En 2050 : 70% des bâtiments rénovés au niveau BBC, réduction de 55% des consommations autres que le chauffage (sensibilisation et optimisation)  
**(25 GWh en 2050 soit -50%)**



## Industrie

- Mobilisation de l'industrie sur tous les postes d'économie possibles  
**(30 GWh en 2050 soit -32%)**

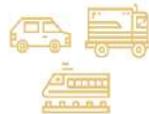


## Agriculture

- **Meilleure régulation des serres, renouvellement du parc motorisé (amélioration des performances des moteurs), optimisation des parcelles et des déplacements**  
**(66 GWh en 2050 soit -17%)**



## Transports routiers



- Renouvellement du parc automobile (amélioration des performances des moteurs et de conduite) : 5 000 véhicules en 2030 / 8 000 véhicules en 2050 remplacés pour 3L/100km
- Politique d'urbanisme : -6% de déplacements locaux en 2030; -10% en 2050
- Réduction du nombre de véhicules circulants (covoiturage, transports en commun, mobilité douce, télétravail...) : 12 % de déplacements évités en 2030 / 30% en 2050
- Réduction du transit poids lourds : -10% en 2030 / -25% en 2050  
**(113 GWh en 2050 soit -52%)**

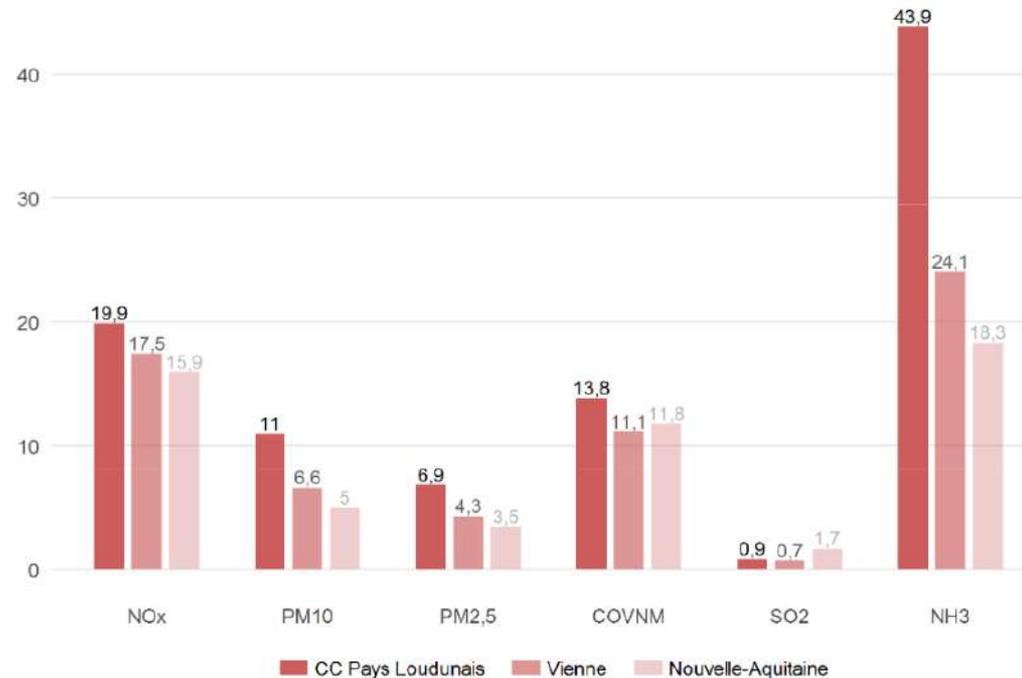
# LA TRAJECTOIRE OBTENUE À HORIZON 2030 ET 2050

- La stratégie territoriale affiche une ambition forte sur la maîtrise des consommations d'énergie ; ainsi que sur le déploiement de certaines énergies renouvelables telles que le solaire photovoltaïque, thermique et le bois énergie.
- A horizon 2050, 68% des consommations sont couvertes par des énergies renouvelables.
- A travers cette stratégie, le territoire contribue à l'échelle locale et avec réalisme à la poursuite des objectifs nationaux et régionaux.

	Consommation d'énergie	Part EnR	Gaz à effet de serre
<b>Objectifs 2028 CCPL</b>	<b>- 6 %</b>	<b>+ 8 %</b> (taux de couverture : 27%)	<b>- 8%</b>
Objectifs 2030 SRADDET	-30%	50% (+71%)	-45%
Objectifs 2030 TEPCV	-30%	32%	- 40%
<b>Objectifs 2030 CCPL</b>	<b>-21%</b>	<b>+ 11 %</b> (taux de couverture : 30%)	<b>-15%</b>
Objectifs 2050 SRADDET	-50%	100%	-75%
Objectifs 2050 TEPCV	-50%	100%	-75%
<b>Objectifs 2050 CCPL</b>	<b>-40%</b>	<b>+ 45 %</b> (taux de couverture : 68%)	<b>-42%</b>

## Rappel du contexte local

- Rapportées au nombre d'habitant, les émissions de la CCPL apparaissent supérieures aux moyennes régionales et départementales pour l'ensemble des polluants, **à l'exception du SO<sub>2</sub>** dont les émissions en kg/hab. sont légèrement supérieures à l'échelle régionale.
- Sur le territoire du Pays Loudunais, une commune est considérée comme particulièrement sensible à la dégradation de la qualité de l'air : **Loudun**.\*



Comparaison des émissions par territoire – en kg/hab.

\*La détermination des communes sensibles est réalisée à partir des constats passés de dépassement de valeurs limites réglementaires, de données de modélisation disponibles et d'émissions de NOx (oxydes d'azote)

## Synthèse des effets attendus par secteurs



**Transport et mobilité** : une baisse importante de consommation de produits pétroliers entrainera une baisse significative des émissions de NOx, COVNM et PM10. La diminution est plus réduite concernant les PM2,5.



**Résidentiel** : baisse des émissions en lien avec les baisses des consommations pour tous les polluants (modes de chauffage avec des conversions de chauffages bois et fioul vers des foyers bois performants sur les six ans à venir, en incluant une évolution tendancielle du parc d'appareils de chauffage au bois ), importante pour les particules fines (PM10 et PM2.5)



- **Tertiaire** : baisse des émissions liée à la diminution des consommations d'énergie, en particulier les émissions d'oxyde d'azote.



- **Agriculture** : diminution notable des émissions : NOx, PM10, PM2,5, COVNM et quasiment pas d'évolution des émissions de NH3. En effet, la scénarisation d'ATMO Nouvelle Aquitaine a porté principalement sur les émissions énergétiques



- **Industrie** : la baisse des émissions est peu marquée, car les émissions sont principalement non énergétiques (COVNM, PM10 notamment).

### La mise en place de ces actions sur la durée du PCAET permettra :

- De **réduire la charge globale des polluants émis** sur le territoire bien que cette réduction ne soit pas cohérente avec les trajectoires définies par le PREPA (Plan national de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques)
- **D'améliorer la santé** de la population et des publics fragiles

## Synthèse des effets attendus par polluants (période 2014-2030)

- **37,6 %** : forte baisse des émissions de **SO<sub>2</sub>**, associée à la diminution de la consommation de produits pétroliers (résidentiel, tertiaire) (objectif PREPA : -66% sur la période 2014-2030)
- **26,8 %** : forte baisse des émissions de **NO<sub>x</sub>**, en lien avec l'évolution projetée de la consommation de produits pétroliers (tous les secteurs contribuent) (objectif PREPA : -56% sur la période 2014-2030)
- **7,6 %** : baisse marquée des **PM<sub>2,5</sub>** liée aux diminutions de consommations en produits pétroliers (transport routier) et bois (résidentiel et agriculture dans une moindre mesure) (objectif PREPA : -49% sur la période 2014-2030)
- **7,3 %** : baisse des **COVNM** liée à la diminution de consommations de produits pétroliers (routier) et bois (résidentiel essentiellement) (objectif PREPA : -35% sur la période 2014-2030)
- **4,4 %** : baisse modérée des **PM<sub>10</sub>** liée aux diminutions de consommation en produits pétroliers (transport routier) et bois (résidentiel et agriculture dans une moindre mesure) (absence d'objectif PREPA)
- **0,3 %** : peu d'évolution des **NH<sub>3</sub>**, car les émissions sont essentiellement non énergétiques (agriculture) (objectif PREPA : -11% sur la période 2014-2030)

## Partie IV

# DETAILS DU PROGRAMME D' ACTIONS



## Une opérationnalité complétée et chiffrée

Dès le début du travail de mobilisation des acteurs socio-économiques du territoire, il a été souhaité par la CCPL d'apporter le maximum d'opérationnalité aux fiches actions, afin que celle-ci soit de **véritables supports partagés et consolidés**, pour lancer la dynamique des actions détaillées.

Ainsi, un important travail d'identification des partenaires potentiels a été réalisé pour n'oublier aucune structure compétente, et un **détail poussé de la déclinaison opérationnelle a été demandé** : calendrier, étapes de planning, estimation des moyens humains (hypothèse), niveau d'ambition chiffré, lien entre fiches action...

Ce travail a ensuite été **renforcé par le chiffrage de l'impact des actions sur la durée du PCAET**, en terme de réduction des GES émis, des kWh économisés et de ceux produits par les installations EnR. Ce travail très fin a permis de préciser les niveaux d'ambitions et les objectifs à atteindre, pour les adapter aux potentiels du territoire et à ses capacités, tout en s'assurant de lancer une dynamique pérenne pour l'atteinte des obligations réglementaires en 2030 et 2050.

## Une mise en œuvre transversale et mobilisatrice

**La transition écologique nécessite l'engagement de tous, chacun dans son domaine de compétence**

### Gouverner et piloter le PCAET

La CCPL suit, anime et évalue l'avancement du programme d'actions.

Les actions sont réalisées via chaque vice-présidence et sa commission, assisté des services.

### Mobiliser autour du PCAET

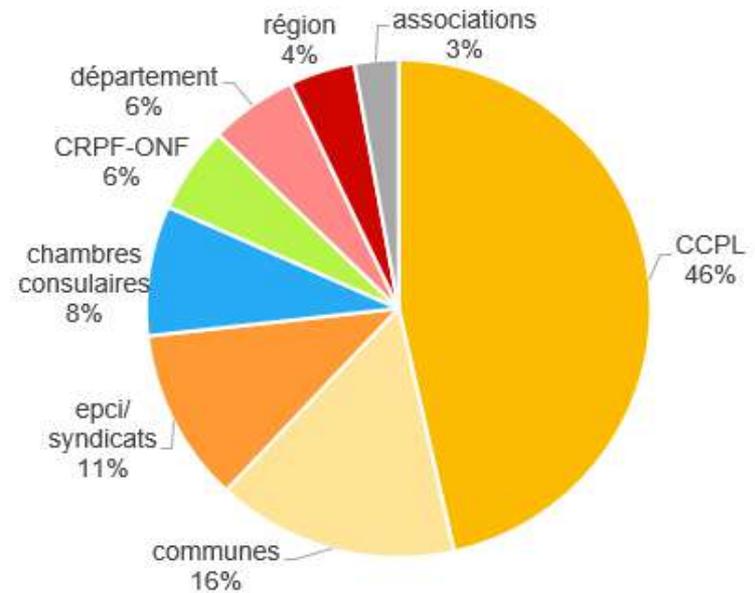
Un comité de pilotage élus/porteurs d'actions

Des infos régulières via les médias CCPL et la mise en œuvre des actions de sensibilisation

### Evaluer et adapter le plan

Un suivi annuel d'avancement des actions, et de leur variation/ freins/leviers, incluant élus/services, et partenaires des actions

Un bilan à trois ans, avec avis dans les instances communautaires, pour une éventuelle réorientation du programme d'actions.



Porteurs des actions du PCAET

## En résumé par axe stratégique

### Axe 1 : Vivre et travailler dans des bâtiments sains et économes

Le secteur résidentiel est identifié comme le second poste de consommation énergétique du territoire (36 %), et la facture énergétique moyenne/an/hab du territoire s'élève à environ 2500 €. Il y a un intérêt à agir pour lutter contre la précarité énergétique et redonner des moyens à chaque habitant.

La rénovation énergétique et écologique, outil indispensable pour l'amélioration du bâti, la réduction des dépenses énergétiques des ménages et la lutte contre la précarité énergétique a donc été érigée en priorité par la communauté de communes.

La volonté du territoire est d'apporter un service de conseils indépendant aux particuliers, aux communes, aux entreprises, pour les accompagner dans leurs projets de rénovation. L'ambition est de générer une dynamique locale reposant sur des artisans qualifiés de filière d'équipements et de matériaux de qualité.

En résumé par axe stratégique

## Axe 2 : Savoir utiliser nos ressources renouvelables pour produire localement notre énergie

Le Pays Loudunais dispose d'un potentiel de développement des énergies renouvelables que les acteurs locaux souhaitent valoriser, et ainsi permettre d'aller à l'avenir bien au-delà des 113 GWh produits annuellement. Il existe déjà une forte propension au chauffage bois, qui devra à l'avenir devenir plus performant pour être moins émetteur de polluants et qui demandera une structuration de la filière locale pour répondre à un besoin de proximité.

Cela permettra, d'une part, de limiter sa dépendance aux ressources extérieures (et aux coûts financiers et environnementaux qui leurs sont associés) et d'autre part, de créer de nouveaux emplois locaux à forte valeur ajoutée et préservant les ressources naturelles, la santé des habitants, et le cadre de vie.

La volonté est de maîtriser et de choisir ces installations, afin qu'elles respectent les qualités des sols et du vivant du territoire, et ne nuisent pas au cadre du bien vivre en Loudunais.

En résumé par axe stratégique

## Axe 3 : Mieux se déplacer sur notre territoire et au-delà

L'impact du secteur des transports sur la CCPL (plus de 37% des consommations d'énergie et 33% des émissions de GES) est très important, du point de vue de la qualité de l'air et de la santé, mais aussi en terme de la qualité de vie et du recours contraint à la voiture.

Le territoire souhaite, par l'intermédiaire des acteurs compétents, répondre aux attentes fortes de la part des habitants et des salariés en s'engageant pour favoriser une modification des pratiques de déplacement, une mobilité adaptée aux besoins : aménager le territoire sous le prisme de la proximité et des services à la population ; et déployer davantage de solutions multimodales et interterritoriales, réalistes et adaptées aux besoins quotidiens des habitants ainsi qu'à leurs activités professionnelles.

En résumé par axe stratégique

## Axe 4 : Cultiver et entreprendre durablement sur notre territoire

Le Pays Loudunais, territoire à forte dominante rurale bénéficie d'un relief plat composé de terres sédimentaires propices à l'agriculture. Cela lui confère des atouts touristiques avec des paysages de plaines vallonnées et boisées.

L'économie locale de la CCPL et ses paysages restent donc imprégnés de ces spécificités ainsi que des exploitations agricoles qui façonnent les paysages, créent des espaces ouverts et contribuent au développement de la biodiversité. Elles génèrent, par ailleurs, 47% des émissions globales de GES, mais contribuent au stockage de carbone.

La préservation de ces ressources représente ainsi un enjeu fort pour la collectivité, qui souhaite s'engager au côté d'acteurs locaux dans une stratégie de gestion durable de son patrimoine naturel, notamment grâce à des actions qui concourent à valoriser la place du végétal et à limiter l'artificialisation des sols.

La mise en place de filières courtes pour permettre une alimentation saine et de proximité sur la CCPL, ainsi que la réduction à la source et la valorisation et transformation locale des déchets sur le territoire, sont autant d'actions permettant de tendre vers une indépendance alimentaire de qualité et la création de valeurs économiques non délocalisables.

## Les 66 actions par axes stratégiques

### **0 – Animation, Gouvernance et Communication**

- 1 Piloter, suivre et réaliser le PCAET
- 2 Communiquer, mobiliser, gagner en expériences
- 3 Evaluer le PCAET

## Les 66 actions par axes stratégiques

### 1 - Vivre et travailler dans des bâtiments sains et économes

#### 1. Conseiller et accompagner pour une rénovation performante du bâti privé

- 1 **1 Sensibiliser le grand public aux écogestes**
- 1 **2 Devenir une famille "z'HERO", ambassadrice pour les écogestes**
- 1 **3 Mobiliser toutes les aides au logement par une entrée unique en Loudunais**
- 1 **4 Mobiliser le service conseil rénov' en Loudunais**
- 1 **5 Cibler puis accompagner la rénovation des logements**

#### 2. Soutenir la rénovation des bâtiments publics et tertiaires

- 2 **1 Sensibiliser les usagers aux écogestes dans les bâtiments collectifs**
- 2 **2 Accompagner la rénovation exemplaire du parc public**
- 2 **3 Réduire les consommations énergétiques du patrimoine bâti communautaire et étudier le potentiel EnR**
- 2 **4 Mener la rénovation des bâtiments publics par une ingénierie dédiée**
- 2 **5 Améliorer les performances et la maîtrise en demande d'énergie des parcs d'éclairage public**

#### 3. Développer une offre locale d'artisans qualifiés pour la rénovation

- 3 **1 Former à la rénovation performante pour les artisans**
- 3 **2 Mener un chantier-école et mobiliser un groupe d'artisan**
- 3 **3 Mobiliser les filières locales de matériaux biosourcés pour la rénovation**

## Les 66 actions par axes stratégiques

### 2 - Savoir utiliser nos ressources renouvelables pour produire localement notre énergie

#### 1. Soutenir le développement d'ENR thermiques et électriques

1 **1 Accompagner le déploiement des énergies renouvelables par une ingénierie dédiée**

1 **2 Accompagner les collectivités souhaitant développer des installations d'EnR**

#### 2. Déployer une stratégie de développement du photovoltaïque

2 **1 Elaborer un cadastre solaire, communiquer et mobiliser**

2 **2 Accompagner les particuliers dans les projets solaires thermiques**

2 **3 Accompagner les collectivités dans leurs projets d'énergie solaire**

2 **4 Mobiliser les sites publics pour installer du photovoltaïque**

2 **5 Mobiliser les entreprises pour installer du photovoltaïque**

2 **6 Former les professionnels à l'installation de système EnR (thermique et énergie)**

#### 3. Développer les installations de méthanisation de petites tailles

3 **1 Identifier les potentiels méthanogènes au local**

3 **2 Etudier un site potentiel en réseau gaz par méthanisation**

#### 4. Expérimenter des projets de géothermie par pompe à chaleur

4 **1 Identifier et mobiliser les solutions géothermie**

4 **2 Etudier un site collectif en réseau de chaleur par géothermie**

#### 5. Favoriser l'implication dans la mise en œuvre de projets locaux d'EnR

5 **1 Réaliser un plan paysager énergétique adossé aux documents d'urbanisme locaux**

5 **2 Impliquer les citoyens dans les projets EnR locaux**

5 **3 Accompagner un projet d'autoconsommation collective (PV)**

5 **4 Informer et sensibiliser sur la forêt, ses ressources et sa valeur énergétique**

## Les 66 actions par axes stratégiques

### 3-Mieux de déplacer sur notre territoire et au-delà

1. Multiplier les solutions de proximité pour la desserte du Loudunais

1 **1 Développer les solutions de mobilité au local pour l'accès aux services de base**

1 **2 Etudier l'autopartage pour l'insertion-emploi**

1 **3 Soutenir des points de proximité locaux - services et commerces**

2. Accompagner les mobilités actives – vélos et marches

2 **1 Sécuriser le réseau cyclable pour le quotidien**

2 **2 Etablir un plan vélo autour de Loudun**

2 **3 Développer l'usage du vélo**

3. Tendre vers une flotte de véhicules électriques pour les collectivités

3 **1 Equiper les collectivités de véhicules moins polluants**

3 **2 Installer des bornes de recharge pour véhicule électrique**

4. Réduire les déplacements professionnels

4 **1 Travailler avec les entreprises pour des solutions de mobilités**

4 **2 Augmenter les aires de covoiturages sur les axes d'emploi**

4 **3 Etudier des solutions organisées entre les sites d'emplois de Thouars/Loudun/Chinon/Saumur**

4 **4 S'appuyer sur la plateforme locale de covoiturage en Vienne**

4 **5 Essaimer l'expérience des espaces de télétravail**

5. Favoriser les mobilités inter-régionales Loire-Poitou

5 **1 Développer l'intermodalité pour l'accès aux gares, à l'emploi, à la formation sur l'axe Poitiers/Saumur**

5 **2 Préserver le potentiel ferré du carrefour Loire/Poitou**

## Les 66 actions par axes stratégiques

### 4- Cultiver et entreprendre durablement sur notre territoire

#### 1. Concevoir un aménagement urbain durable

- 1 **1 Se doter d'un document d'urbanisme intercommunal et d'outils fonciers**
- 1 **2 Identifier les potentiels agronomiques et la biodiversité**
- 1 **3 Mener l'opération de revitalisation du centre de Loudun**
- 1 **4 Réinvestir les centres des bourgs et des villages**
- 1 **5 Accompagner la reprise/installation des exploitations**

#### 2. Promouvoir les circuits alimentaires locaux auprès des habitants

- 2 **1 Promouvoir l'alimentation locale par un plan territorial**
- 2 **2 Soutenir les projets de circuits alimentaires locaux**
- 2 **3 Approvisionner la restauration collective avec des produits sains et locaux**

#### 3. Entrer dans une démarche d'économie circulaire et mobiliser les initiatives

- 3 **1 à 6 Prévenir les déchets** : écoexemplarité des collectivités, incitation à la seconde vie, lutte contre le gaspillage alimentaire et consommation responsable, réduction des biodéchets, communication et sensibilisation générale, économie circulaire
- 3 **7 Développer l'économie circulaire auprès des entreprises**

#### 4. Gérer et valoriser la biodiversité et les paysages

- 4 **1 Mener des restaurations de milieux à référence patrimoniale (trame verte)**
- 4 **2 Gérer durablement la forêt pour la valeur biodiversité et les crédits carbone**
- 4 **3 Valoriser les coproduits du bois d'œuvre pour l'énergie**
- 4 **4 Valoriser et exploiter les essences bois locales**

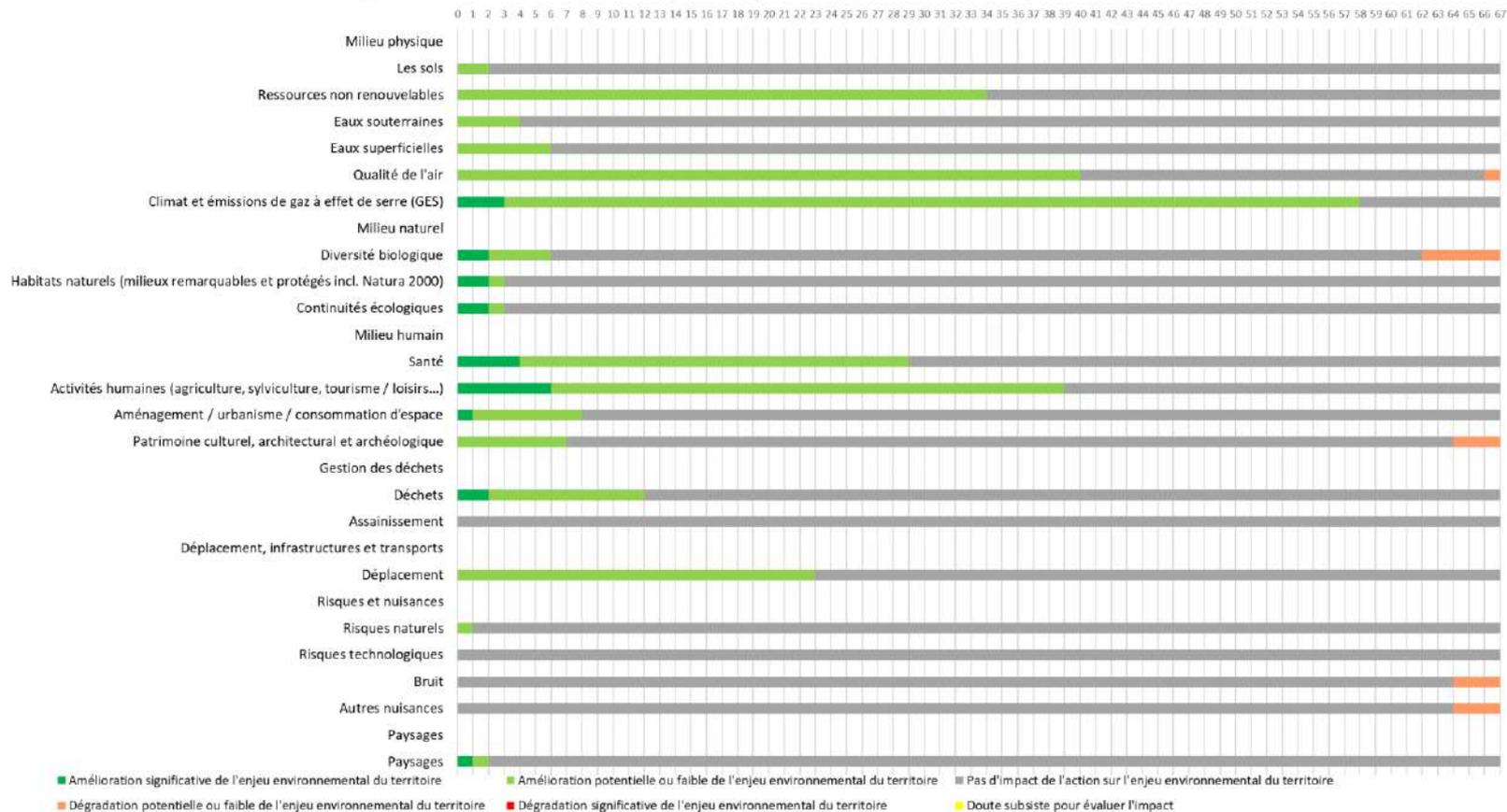
#### 5. Préserver la qualité des sols et de l'eau sur le territoire

- 5 **1 Préserver les zones humides et la qualité de la ressource en eau (trame bleue)**
- 5 **2 Préserver la qualité des sols et de l'eau**
- 5 **3 Garantir une eau potable de qualité - préserver les captages**

# EVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES STRATÉGIQUES (ESS)

Chaque action proposée a été ensuite confrontée aux différents enjeux environnementaux du territoire (incluant les zones Natura 2000) afin d'identifier les incidences potentielles, positives ou négatives ainsi que les éventuels manques. La synthèse est présentée ci-dessous :

Evaluation et quantification du nombre d'actions ayant un impact sur les différentes thématiques environnementales



Les **incidences globales du PCAET sur l'environnement sont susceptibles d'être positives**. Toutefois, des **potentielles incidences négatives** sont attendues et une **attention particulière** sera portée sur les actions relatives à :

- L'artificialisation des sols lors de **projet d'aménagement** telles que les aires de covoiturage et le développement du solaire au sol (les zones déjà artificialisées et les friches sont favorisées)
- Au développement de la **méthanisation** et ses incidences sur :
  - La qualité des sols, de l'eau et de l'air, ainsi que les nuisances olfactives
  - Les objectifs de réduction des déchets
  - L'évolution des pratiques agricoles
  - L'augmentation du trafic lié à l'approvisionnement des matières méthanisables
- Au développement du **bois énergie** en lien avec :
  - La **dégradation de la qualité de l'air** et les conséquences sur la **santé**
  - La **surexploitation** du potentiel du territoire (forestier, surface agricole)

## Des engagements plus forts pourraient être portés grâce au PCAET sur :

- L'adaptation au changement climatique, la qualité de l'air et la séquestration carbone :
  - Limiter l'artificialisation des sols pour **limiter les risques vis-à-vis des phénomènes climatiques** (inondations, coulées de boues, gonflement des argiles...)
  - Réduire les émissions d'ammoniac (ex: couverture des fosses)
- La gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau, et anticipation des conflits d'usage
- Les changements de pratiques agricoles
- La gestion des **espaces naturels** et de leur **biodiversité** :
  - réduire les éléments fragmentant de la TVB, fermeture des milieux, développement des espèces invasives, haies, entretien et protection des milieux humides
  - Connaissance de la biodiversité et de ses rôles (tampon, réservoirs...)
  - Prise en compte systématique de la biodiversité dans les projets

## Les liens et l'articulation entre le plan d'actions et les plans et schémas d'orientation du territoire ont été examinés

<p>COHERENCE AVEC LA STRATEGIE NATIONALE BAS CARBONE (SNBC)</p>	<p>Les actions du PCAET contribuent positivement aux objectifs de la SNBC. Les objectifs stratégiques du PCAET pour les <b>émissions de GES et de maîtrise de la consommation ne permettent pas d'atteindre les objectifs nationaux 2050</b>. Pour le développement des EnR, la stratégie de la CCPL est cohérente avec les objectifs nationaux pour 2030, bien que légèrement moins ambitieuse.</p>
<p>COMPATIBILITE AVEC LOI PLAN NATIONAL DE REDUCTION DES EMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHERIQUES (PREPA)</p>	<p>Les actions du PCAET contribuent positivement aux objectifs PREPA, malgré de fortes incertitudes dans la mise en œuvre des actions. Cependant, les <b>objectifs PREPA 2030 ne semblent pas pouvoir être atteints</b> au regard du plan d'actions du PCAET.</p>
<p>COMPATIBILITE AVEC LE SCHEMA REGIONAL CLIMAT AIR ENERGIE (SRCAE) ET LE SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET D'EGALITE DES TERRITOIRES (SRADDET)</p>	<p>Aucune des actions du PCAET n'est en divergence avec les orientations structurantes et transversales du SRCAE ou du SRADDET. Le PCAET est donc <b>compatible</b> avec ces schémas. <b>Cependant, les objectifs stratégiques du PCAET ne permettent pas d'atteindre les objectifs fixés par le SRADDET à 2030 et 2050</b>. Certains objectifs ne sont toutefois pas adressés bien que en lien avec le PCAET : <i>enjeux sur la santé en lien avec l'augmentation des températures, le rafraîchissement passif des espaces urbains</i></p>
<p>COHÉRENCE AVEC LE SCOT DU PAYS LOUDUNAIS</p>	<p>Périmètre de SCoT arrêté le 25 février 2019 Les objectifs du PCAET seront pris en compte dans l'élaboration du futur SCoT du Pays Loudunais dont les études seront lancées en 2023.</p>

## Synthèse

- Les thématiques du **climat**, des **émissions de gaz à effet de serre** (GES) et des **activités humaines**, en lien avec l'ensemble des actions portées par la CCPL, sont prises en comptes et les incidences sur l'environnement seront **globalement positives**
- Les actions du PCAET **contribuent positivement aux objectifs de la SNBC**, notamment avec une **stratégie de développement des EnR cohérente avec l'objectif national** ; cependant les objectifs nationaux 2030 d'émissions de GES et de maîtrise de la consommation énergétique ne seront pas atteints en 2050
- Les actions du PCAET contribuent positivement à la réduction des émissions de polluants atmosphériques ; cependant, les objectifs PREPA en 2030 ne devraient pas être atteints
- De nombreux **co-bénéfices** apparaissent sur d'autres thématiques ou compartiments de l'environnement : **santé, aménagement/patrimoine bâti, déplacements, eaux, biodiversité, déchets...**
- Des vigilances devront tout de même être portées sur :
  - La **consommation d'espace** pour certains projets, dont pour certains les terrains déjà artificialisés seront privilégiés ainsi que les friches
  - Le **développement des EnR** qui nécessitera des études d'incidences spécifiques à chaque projet, en particulier la méthanisation
  - Le **développement du bois énergie**
- L'intégration de l'environnement lors de l'opérationnalisation des actions, la mise en place et le **suivi des indicateurs environnementaux** permettra de suivre ces incidences afin d'adapter les actions ou prendre des mesures de correction adaptées tout au long de la démarche (amélioration continue).

# LE SUIVI ET L'ÉVALUATION



# LE SUIVI ET L'ÉVALUATION

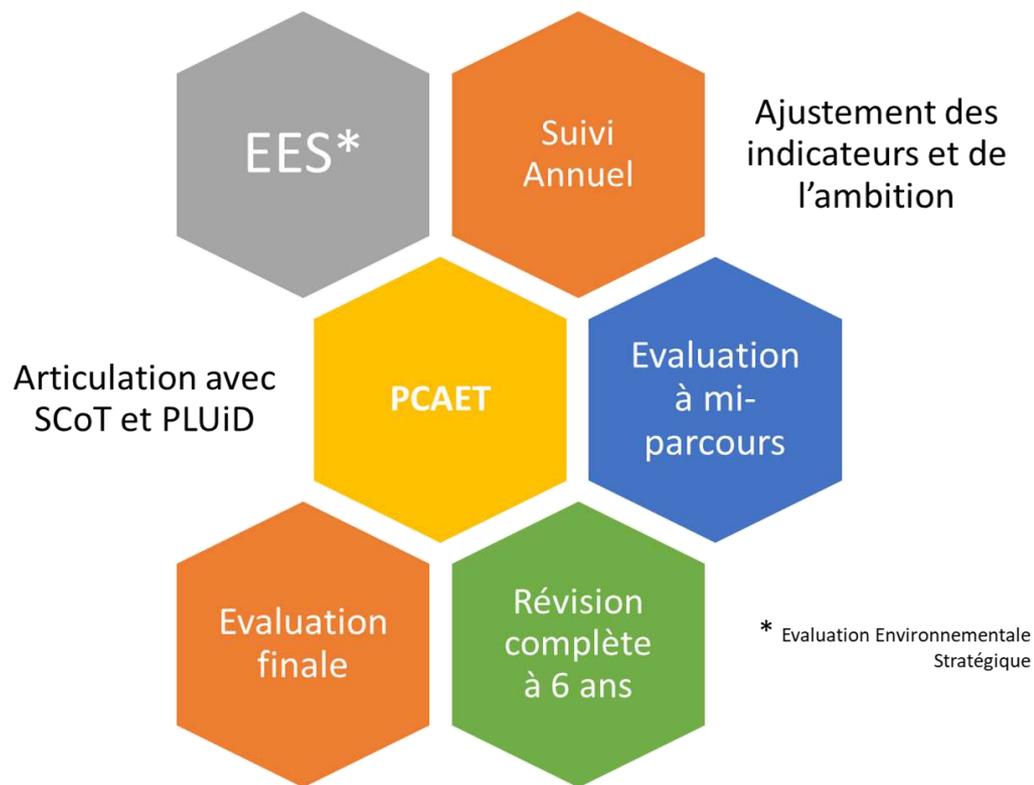
## Le suivi du PCAET

- Pour les actions développées sur le long terme, les indicateurs enregistrés dans un tableau de bord permettent de suivre progressivement l'atteinte des objectifs fixés.
- Les indicateurs permettent ainsi de justifier, de façon pratique et visible, des moyens qui ont été attribués à une opération, à des investissements réalisés et plus largement, d'une politique menée. Ils serviront de base au travail d'évaluation.
- Il sera nécessaire de compléter ce travail par une analyse plus qualitative des effets réels d'une action (enquêtes de satisfaction, taux de passage à l'acte...).

Ateliers réalisés les 04 et 12 Juin 2019 à Digbylec					Totaux			0,00	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	20,9ETP	11 842 000,00 €		
Structuration du plan d'actions					CIBLES	Pilote potentiel identifié	Partenaires potentiels identifiés	Estimation hausses consommations sur 6 ans (en GWh)	En % évités	Estimation GES évités sur 6 ans (en tégCO2)	En % évités	Estimation productions EnH sur 6 ans (en GWh)	En % de rempl eom t	Moyennes humaines annuel (en ETP)	Moyens financiers sur 6 ans du PCAET (hors coût humain)	Délais de réalisa tion (en années)	
Groupes de travail	Axe stratégique	Objetif opérationnel issu de la stratégie	N° Actio n	Intitulé de l'action													
Transversales	III Animation, gouvernance et communication	Actions transversales	0.1	Gouvernance, suivi et évaluation du PCAET	CDPL	CCPL	Pilotes des réseaux actions										
Transversales	III Animation, gouvernance et communication	Actions transversales	0.2	Assurer la communication et la mobilisation autour de la démarche PCAET	CDPL	CCPL	Pilotes des réseaux actions										
Transversales	III Animation, gouvernance et communication	Actions transversales	0.3	Animation des relations et des partenariats avec les acteurs locaux, départementaux et régionaux engagés dans la transition énergétique	Acteurs économiques	SEV	Boulogne, SPQ, SERGEB, Bouillival										
Bâtiments	IV Vivre et travailler dans des bâtiments sains et économes	Sensibiliser sur les usages économes auprès de tous les publics	1.1	Sensibilisation des habitants à un usage efficient des bâtiments et des équipements	Communes	CCPL	ADL, Sollec, Colobé, Louvains Logement, AIAH, ADEVE, Ecocampus, association de consommateurs, associations écologiques, CHER	0,00c		0,00c		0,00c		0,4	5 000,00	0,5	5 années
Bâtiments	IV Vivre et travailler dans des bâtiments sains et économes	Développer une offre locale d'habitat qualifiés pour la rénovation du parc privé	1.10	Mettre en œuvre des actions d'aide à la rénovation Accompagnée	Particuliers	Compagnons Bâisseurs	SOLMAR, travaux sociaux des Départements, CCAS, CAS, associations d'insertion, CCPL							0,07	30 000,00	1	

## Le suivi du PCAET

- L'analyse qualitative vérifiera dans quelle mesure les objectifs du PCAET ont été atteints, et si les moyens mis en œuvre (humains, techniques, financiers, administratifs) étaient suffisants et adaptés pour atteindre les objectifs.
- Cela conduira la CCPL à dégager les clés de réussite (à reproduire), les difficultés (à anticiper ou contourner) et les erreurs (à ne pas reproduire). Surtout, cela permettra de renforcer la connaissance des parties prenantes sur des sujets parfois complexes, d'apprécier la qualité de la concertation, de la mobilisation et de communiquer.



## L'évaluation du PCAET

- L'évaluation proposera des recommandations opérationnelles et une révision éventuelle des priorités et de l'affectation des ressources (confirmant ainsi la stratégie ou, si besoin, la redéfinissant).
- La CCPL aura ainsi une vision globale de la démarche et de son impact, ce qui crédibilisera et légitimera le plan climat.

Plan Climat Air Énergie Territorial du Pays Loudunais  
Date de validité initiale : février et octobre 2014 - février et octobre 2016

Axe	Action	Description	Suivi		Évaluation	
			Indicateur	Unité	Indicateur	Unité
Axe 3 / Mieux se déplacer sur notre territoire et au-delà	3.1	Améliorer la qualité de l'air				
	3.2	Améliorer la qualité de l'air				
	3.3	Améliorer la qualité de l'air				
	3.4	Améliorer la qualité de l'air				
	3.5	Améliorer la qualité de l'air				
	3.6	Améliorer la qualité de l'air				
	3.7	Améliorer la qualité de l'air				
	3.8	Améliorer la qualité de l'air				
	3.9	Améliorer la qualité de l'air				
	3.10	Améliorer la qualité de l'air				



# LES INDICATEURS DE SUIVI DU PCAET

## Le détail des indicateurs de suivi et évaluation pour l'Axe 1 (Bâtiment)

N° Action	Actions	Indicateur de suivi
1.11	<b>Sensibiliser le grand public aux écogestes</b>	Publics présents Partenaires mobilisés Publics aidés mobilisés
1.12	<b>Devenir une famille "z'HERO", ambassadrice pour les écogestes</b>	Nombre de familles investies
1.13	<b>Mobiliser toutes les aides au logement par une entrée unique en Loudunais</b>	Nombre de publics conseillés par partenaire
1.14	<b>Mobiliser le service conseil rénov' en Loudunais</b>	Nombre d'actes de conseil réalisés selon les attendus ADEME/REGION dont : - Nombre de ménages informés au premier niveau (A1) - Nombre de projets accompagnés (A2) - Nombre de projet de rénovation réalisés suite au conseil (A4)
1.15	<b>Cibler puis accompagner la rénovation des logements</b>	Nombre de logements rénovés
1.21	<b>Sensibiliser les usagers aux écogestes dans les bâtiments collectifs</b>	Nombre d'animations / an Nombre d'agents ou utilisateurs sensibilisés
1.22	<b>Accompagner la rénovation exemplaire du parc public</b>	Nombre de bâtiments rénovés ou construits Nombre d'études de potentiels EnR réalisés Estimation du gain énergétique permis par les travaux réalisés (réduction facture, GES et kWh évités)
1.23	<b>Réduire les consommations énergétiques du patrimoine bâti communautaire et étudier le potentiel EnR</b>	Nombre de bâtiments rénovés ou construits CA travaux générés et montant des aides mobilisées Estimation du gain énergétique permis par les travaux réalisés (réduction facture, GES et kWh évités)
1.24	<b>Mener la rénovation des bâtiments publics par une ingénierie dédiée</b>	Nombre de bâtiments rénovés ou construits CA travaux générés et montant des aides mobilisées Estimation du gain énergétique permis par les travaux réalisés (réduction facture, GES et kWh évités)
1.25	<b>Améliorer les performances et la maîtrise en demande d'énergie des parcs d'éclairage public</b>	Taux de signature à la convention Nombre d'interventions réalisées par l'EPCI et par catégories d'intervention Part des parcs EP en éclairage LED Taux d'enfouissement des réseaux électriques de distribution Suivi des étiquettes énergétiques des parcs
1.31	<b>Former à la rénovation performante pour les artisans</b>	Nombre d'artisans formés Nombre de sessions de formations réalisées
1.32	<b>Mener un chantier-école et mobiliser un groupe d'artisans</b>	Nombre d'artisans mobilisés lors du chantier Nombre de formations ciblées traitées
1.33	<b>Mobiliser les filières locales de matériaux biosourcés pour la rénovation</b>	Nombre d'exploitations engagées dans la filière

# LES INDICATEURS DE SUIVI DU PCAET

## Le détail des indicateurs de suivi et évaluation pour l'Axe 2 (Energies Renouvelables)

N° Action	Actions	Indicateur de suivi
2.11	<b>Accompagner le déploiement des énergies renouvelables par une ingénierie dédiée</b>	Nombre de partenariat mobilisé Nombre de projets à l'étude Intégration dans les document d'urbanisme (AVAP, PLU)
2.12	<b>Accompagner les collectivités souhaitant développer les installations d'EnR</b>	Nombre de projet à l'étude / réalisés KW/h produits
2.21	<b>Elaborer un cadastre solaire, communiquer et mobiliser</b>	Cadastre réalisé
2.22	<b>Accompagner les particuliers dans les projets solaires thermiques</b>	Nombre de rencontres organisées Taux de participation des associations et habitants Nombre de projets EnR solaire thermique réalisés
2.23	<b>Accompagner les collectivités dans leurs projets d'énergie solaire</b>	KWh produits GES évités Nombre de projets réalisés
2.24	<b>Mobiliser les sites publics pour installer du photovoltaïque : friche, bâtiments publics</b>	Nombre d'établissements contactés Nombre d'études de faisabilité demandées
2.25	<b>Mobiliser les entreprises pour installer du photovoltaïque</b>	Nombre d'établissements contactés Nombre d'études de faisabilité demandées
2.26	<b>Former les professionnels à l'installation de système solaire (thermique et énergie)</b>	Nombre d'artisans présents Nombre d'installations résultantes
2.31	<b>Identifier les potentiels méthanogènes au local</b>	kWh produits GES évités
2.32	<b>Etudier un site potentiel en réseau gaz par méthanisation</b>	Réalisation d'une unité locale
2.41	<b>Identifier et mobiliser les solutions géothermie</b>	Nombre d'événements de sensibilisation Nombre de formations réalisées Nombre d'accompagnements (études de préfaaisabilité)
2.51	<b>Réaliser un plan paysager énergétique adossé aux documents d'urbanisme locaux</b>	Surface (ha) des sites potentiels identifiés Taux de participation des associations et habitants Intégration dans les document d'urbanisme (AVAP, PLU)
2.52	<b>Impliquer les citoyens dans les projets EnR locaux</b>	Nombre de rencontres organisées Taux de participation des associations et habitants Nombre de projets EnR citoyens
2.53	<b>Accompagner un projet d'Autoconsommation Collective (PV)</b>	Nombre de kWh produits Nombre d'Autoconsommateurs Taux d'Autoconsommation (Tac)
2.54	<b>Informier et sensibiliser sur la forêt, ses ressources et sa valeur énergétique</b>	Nombre d'informations réalisées Taux de participation associative et citoyenne

# LES INDICATEURS DE SUIVI DU PCAET

## Le détail des indicateurs de suivi et évaluation pour l'Axe 3 (Mobilité)

N° Action	Actions	Indicateur de suivi
3.11	<b>Développer les solutions de mobilité au local pour l'accès aux services de base</b>	Nombre de partenaires mobilisés Nombre de services pré-identifiés Inventaire des besoins
3.12	<b>Etudier l'autopartage pour l'insertion-emploi</b>	Evolution de la part modale vers les vélos et mobylettes prêtées évolution de la part modale vers l'autopartage bénéficiaires des prix solidaires
3.13	<b>Soutenir des points de proximité locaux - services et commerces</b>	Nombre de contacts pris Nombre de projets étudiés Nombre de commerces / services maintenus
3.21	<b>Sécuriser le réseau cyclable pour le quotidien</b>	Kilomètres d'itinéraires cyclables sécurisés
3.22	<b>Etablir un plan vélo autour de Loudun</b>	Kilomètres d'itinéraires cyclables sécurisés
3.23	<b>Développer l'usage du vélo</b>	Nombre de points de location à vocation personnelle, professionnelle et touristique Nombre de vélos loués par an
3.31	<b>Equiper la collectivité de véhicules moins polluants</b>	Nombre d'agents formés à l'écoconduite Diminution de la consommation interne de carburant Part du parc de véhicules de la CC à faibles émissions
3.32	<b>Mettre en œuvre le SDIRVE pour la recharge électrique rapide</b>	Nombre de points de recharge ultra-rapides positionnées Nombre de points de recharge rapides positionnées
3.41	<b>Travailler avec les entreprises pour des solutions de mobilités</b>	Nombre de parcs d'activités accompagnés Nombre de sollicitations d'entreprises
3.42	<b>Augmenter les aires de covoiturage sur les axes d'emploi</b>	Nombre d'aires de covoiturage ou de pôles créés Nombre de voitures en stationnement aux aires/pôles
3.43	<b>Etudier des solutions organisées entre les sites d'emploi de Chinon Thouars / Loudun / Chinon / Saumur</b>	Ligne TAD ou lignes de covoiturage créées Zones d'entreprises impliquées Nombre d'utilisateurs
3.44	<b>S'appuyer sur la plateforme de covoiturage en Vienne</b>	Nombre d'utilisateurs de la plateforme Nombre de trajets réalisés grâce à la plateforme
3.45	<b>Essaimer l'expérience des espaces de télétravail</b>	Nombre de rencontres organisées Nombre d'espaces coworking projetés Nombre de chartes de télétravail signées
3.51	<b>Développer l'intermodalité pour l'accès aux gares, à l'emploi, à la formation sur l'axe Poitiers / Saumur</b>	Nombre de trajets proposés Fréquence d'utilisation des transports en commun
3.52	<b>Préserver le potentiel ferré du carrefour Loire/Poitou</b>	Nombre de trajets réalisés : voyageur et fret

# LES INDICATEURS DE SUIVI DU PCAET

## Le détail des indicateurs de suivi et évaluation pour l'Axe 4 (Agriculture, Industrie, Tertiaire)

N° Action	Actions	Indicateur de suivi
4.11	<b>Se doter d'un document d'urbanisme intercommunal et d'outils fonciers</b>	Nombre de réunions nombre de communes présentes
4.12	<b>Identifier les potentiels agronomiques et la biodiversité</b>	Etude réalisée
4.13	<b>Mener l'opération de revitalisation du centre de Loudun</b>	Atteinte des objectifs définis par l'ORT
4.14	<b>Réinvestir les centres des bourgs et des villages</b>	Nombre d'études de potentiels fonciers en renouvellement urbain réalisées Nombre de bâtiments réinvestis
4.15	<b>Accompagner la reprise / installation des agriculteurs</b>	Nombre de nouvelles exploitations Nombre de salariés Montant des aides versées
4.21	<b>Promouvoir l'alimentation locale par un plan territorial</b>	Nombre d'établissements / producteurs engagés Types d'actions retenues Nombre d'actions réalisées
4.22	<b>Soutenir les projets de circuits courts alimentaires</b>	Nombre d'établissements engagés Nombre de producteurs engagés Quantité de production livrée
4.23	<b>Approvisionner la restauration collective avec des produits sains et locaux</b>	Nombre d'établissements engagés Nombre de producteurs engagés Quantité de production livrée
4.31 à 4.36	<b>Prévenir les déchets : l'écoexemplarité des collectivités, inciter à la seconde vie, lutter contre le gaspillage alimentaire et promouvoir la consommation responsable, réduire la production de biodéchets, communication et sensibilisation générale, l'économie circulaire</b>	Pour chaque action : Réduction du tonnage des déchets Nombre de partenaires fédérés dans la démarche Nombre d'actions développées
4.37	<b>Développer l'économie circulaire auprès des entreprises</b>	Réduction du tonnage des déchets Nombre de partenaires fédérés dans la démarche Nombre d'actions développées
4.41	<b>Mener des restaurations de milieux à référence patrimoniale</b>	Linéaire et surface de plantations
4.42	<b>Gérer durablement la forêt pour la valeur biodiversité et les crédits carbone</b>	Surface couverte par des Documents de Gestion Durable (DGD) Surface reboisée Volume mobilisé en bois énergie
4.43	<b>Valoriser les coproduits du bois d'œuvre pour l'énergie</b>	Surface de boisement dédiée au bois d'œuvre et part de bois énergie Nombre de chaudières collectives alimentées par le bois du territoire Nombre de réunions et d'acteurs rencontrés par an
4.44	<b>Valoriser et exploiter les essences bois locales</b>	Nombre d'entreprises contactées Nombre de journées de sensibilisation auprès des prescripteurs organisées Taux d'utilisation du bois local par les industries et les marchés publics
4.51	<b>Préserver les zones humides et la qualité de la ressource en eau (trame bleue)</b>	Actions de restauration menées Surface de ZH inventorié
4.52	<b>Préserver la qualité des sols et de l'eau</b>	Nombre d'agriculteurs intégrés dans les démarches Mise en place d'infrastructures agro-environnementales
4.53	<b>Garantir une eau potable de qualité - préserver les captages</b>	Nombre de MAE mise en place Nombre d'opérations de restauration réalisées

# CONCLUSION



## Un programme d'actions ambitieux et opérationnel

- A travers ses 70 fiches le programme d'actions **intègre 4 enjeux transversaux prioritaires** : atténuation de l'impact des activités du territoire sur le climat (réduction des émissions GES), adaptation du territoire au changement climatique, amélioration de la qualité de l'air pour la santé, et transition énergétique pour la croissance verte.
- La stratégie Climat de la CCPL vise à mettre en œuvre **un scénario local de transition énergétique** prenant en compte l'évolution démographique du territoire et fixe à horizon 2030 des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre/amélioration de la qualité de l'air, de maîtrise de la consommation énergétique, ainsi que la hausse de la part locale des énergies renouvelables.
- Pour atteindre ces objectifs ambitieux, dans une territoire en croissance, la stratégie a été déclinée selon 4 axes comportant **69 fiches actions** et concernant de nombreux sujets : la rénovation énergétique des logements, les projets d'aménagement exemplaires, la préservation des espaces naturels, l'éco-mobilité, la production d'énergies renouvelables locales, l'appui aux acteurs économiques pour des projets durables et une agriculture pérenne et de proximité, l'animation de la transition énergétique sur le territoire pour faire agir toutes les catégories d'acteurs et enfin l'exemplarité de la collectivité sur les questions de gestion énergétique des bâtiments, de l'eau et des énergies renouvelables.

## Un plan de mobilisation... et d'évaluation spécifique

Les actions de la CCPL ne pourront suffire, à elles seules, à atteindre les objectifs fixés : **la mobilisation des acteurs du territoire est indispensable**, chacun a un rôle à jouer et c'est bien par la multiplication des actions que la transition énergétique pourra s'effectuer.

Le travail réalisé à travers la concertation et la co-construction des actions révèle une prise de conscience générale de chaque participant. La richesse des propositions et le niveau d'intention pour passer en phase opérationnelle est à souligner, le virage suscité par ce PCAET est réel et sera soutenu par la collectivité en charge de l'animation du PCAET et d'une partie de sa mise en œuvre.

Ainsi, afin de faire vivre la démarche et le plan, **un processus de suivi et d'évaluation est prévu, de nouvelles actions peuvent être portées** par la CCPL ou d'autres partenaires du territoire. Ce Plan Climat doit-être évolutif, réaliste et adaptable en fonction de nouvelles propositions ou d'évolutions technologiques significatives.

## Un territoire qui s'engage concrètement

La communauté s'est donné un programme priorisé et ambitieux, où nombre d'actions doivent s'enclencher dès à présent. L'urgence est de réduire la dépendance aux fluctuations des énergies, d'ancrer la sobriété dans l'action publique locale, d'engager de nouvelles ressources. Le Loudunais se doit de devenir résilient en matière écologique et énergétique.

C'est un défi acté par le projet politique de territoire : toutes les opportunités d'accompagnement, toutes les volontés et forces vives sont donc à rechercher et à réunir.

Pour l'accompagner, la communauté de communes candidate à l'appel à projet « TEPOS en devenir » pour 2023 porté par la Région Nouvelle-Aquitaine et y résume son ambition en tant que collectivité :

- Réduire la dépendance énergétique des entreprises, de nos habitants et des plus fragiles,
- Œuvrer pour plus de sobriété dans la gestion de notre patrimoine, dans nos usages,
- Accueillir des énergies renouvelables qui satisfassent à notre identité rurale et patrimoniale, et à dimension locale,
- Engager la collectivité dans la transition, grâce à des outils et des savoir-faire,
- Développer le réseau d'acteurs investis et volontaires pour la transition énergétique.



# PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Version Septembre 2022

dépôt du Projet PCAET aux autorités  
DC du 27 septembre 2022

Dossier soumis à la consultation du  
public – DC 4 avril 2023

Adoption du PCAET  
DC 11 juillet 2023

Ce rapport final a été réalisé grâce à l'accompagnement du  
groupement mandaté par la Communauté de communes du Pays  
Loudunais

Il s'agit des 3 bureaux d'études suivant

